Développement économique Canada

BUDGET DES DÉPENSES

Pour la période se terminant le 31 mars 2011

Rapport ministériel sur le rendement

Denis Lebel

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 1

1 SURVOL DE L'AGENCE 3
1.1 Raison d'être 3
1.2 Responsabilités 3
1.3 Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP) 5
1.4 Priorités organisationnelles 6
1.5 Analyse des risques 8
1.6 Sommaire du rendement 10
1.7 Profil des dépenses 13
1.8 Budget des dépenses par crédit voté 15

2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 17
2.1 Résultat stratégique : *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée* 17
2.2 Activité de programme : *Développement des collectivités* 19
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 20
Leçons apprises 23
2.3 Activité de programme : *Infrastructure* 24
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 26
Leçons apprises 28
2.4 Activité de programme : *Mesures spéciales d'intervention* 28
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 29
Leçons apprises 31
2.5 Activité de programme : *Compétitivité des entreprises* 31
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 32
Leçons apprises 34
2.6 Activité de programme : *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* 34
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 35
Leçons apprises 37
2.7 Activité de programme : *Politiques, programmes et initiatives* 38
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 38
Leçons apprises 41
2.8 Activité de programme : *Services internes* 41
2.9 Sommaire des initiatives du *Plan d'action économique du Canada* 42

3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 45
3.1 Principales données financières 45
3.2 Graphiques des principales données financières 46
3.3 États financiers 50
3.4 Liste des tableaux supplémentaires 50

4 AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 51
4.1 Coordonnées de la personne-ressource à l'Agence 51

MESSAGE DU MINISTRE

C'est avec plaisir que je signe ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui présente les réalisations et les résultats de l'action de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Au Canada et au Québec, le ralentissement économique des dernières années n'a épargné aucune sphère d'activité. Des secteurs autrefois solides ont démontré des signes d'instabilité tandis que d'autres, déjà éprouvés, ont été durement touchés.

Dans ce contexte difficile, le gouvernement du Canada a rapidement mis en œuvre un plan d'action économique présentant de multiples initiatives visant à dynamiser à nouveau notre économie. Ainsi, le Canada a été l'un des pays industrialisés les moins affectés par la crise et, conséquemment, l'un de ceux qui ont su se relever le plus rapidement.

Ainsi, durant la dernière année, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre d'initiatives temporaires en appui aux régions et aux secteurs les plus chancelants de notre économie. Par exemple, dans le cadre de l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ), l'Agence a appuyé des projets de deuxième transformation du bois ainsi que des projets visant la diversification des collectivités forestières.

Les projets qui s'inscrivent dans le *Plan d'action économique du Canada* (PAEC) et qui ont été mis en œuvre par l'Agence ont donné des résultats tangibles. Par l'entremise du *Fonds d'adaptation des collectivités*, l'Agence a appuyé 231 projets entre 2009 et 2011 dans le but de favoriser la création et le maintien d'emplois au sein des collectivités les plus durement touchées. Par l'intermédiaire du programme *Infrastructures de loisirs Canada*, l'Agence a appuyé 209 projets visant à augmenter les activités de construction d'infrastructures de loisirs et à créer des emplois.

Au 31 mars 2011, en plus des projets qui s'inscrivent dans le PAEC, l'Agence a appuyé le démarrage et la poursuite de près de 1 000 projets de développement, qui misent notamment sur le développement des capacités stratégiques des entreprises, l'innovation, la création de PME ainsi que sur la mise en valeur des atouts régionaux. En moyenne, chaque dollar investi par l'Agence a entraîné un investissement de 2,72 dollars par les promoteurs et les autres sources de financement.

Je suis convaincu que l'action du gouvernement sera déterminante pour assurer la poursuite et l'accroissement de la reprise économique. Je suis fier des interventions menées par l'Agence durant la dernière année et je suis persuadé que celles-ci font de l'Agence un agent de développement important dans toutes les régions du Québec.

Denis Lebel
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

1 SURVOL DE L'AGENCE

1.1 Raison d'être de l'Agence

Mission

Selon sa loi constituante entrée en vigueur le 5 octobre 2005, l'Agence a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, l'Agence s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

Vision

Dans le respect de sa mission, l'Agence vise à ce que toutes les collectivités et les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises participent à l'économie de demain à la hauteur de leur potentiel, en misant sur leurs propres atouts. À long terme, elles seront plus concurrentielles et innovantes.

1.2 Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, l'Agence vise à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité des entreprises et des régions du Québec. Par l'intermédiaire de ses 14 bureaux d'affaires et de ses conseillers, elle couvre l'ensemble des territoires du Québec, où elle agit principalement auprès des PME et des organismes à but non lucratif (OBNL). L'Agence fournit de l'aide financière directement aux PME et aux OBNL ainsi que des services d'information et d'accompagnement, tout en dirigeant au besoin la clientèle vers d'autres ministères et organismes fédéraux. L'Agence encourage aussi les collectivités dans leurs efforts de mobilisation et de relance afin de leur permettre de diversifier leur économie.

L'Agence favorise également le développement économique des collectivités rurales et urbaines par son appui aux *Sociétés d'aide au développement des collectivités* (SADC), aux *Corporations de développement économique communautaire* (CDEC) et aux *Centres d'aide aux entreprises* (CAE).

Programmes et initiatives de l'Agence en 2010-2011

Programmes :

- *Diversification des collectivités*
- *Croissance des entreprises et des régions*
- *Études en développement régional*

Programme national mis en œuvre au Québec par l'Agence :

- *Programme de développement des collectivités*

Programmes d'infrastructures :

- *Fonds Chantiers Canada*
- *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale*
- *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique*
- *Programme Infrastuctures Canada*

Initiatives ponctuelles :

- *Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec*
- *Initiative de développement économique — Dualité linguistique*

Initiatives du *Plan d'action économique du Canada*[1] (pour plus de détails sur les initiatives du PAEC, voir la section 2.9) **:**

- *Fonds d'adaptation des collectivités*
- *Programme Infrastructures de loisirs Canada*

En outre, le *Plan d'action économique du Canada* (PAEC) a permis à l'Agence d'obtenir un financement supplémentaire pour les années 2009-2010 et 2010-2011. Ce financement, utilisé comme stimulus économique, visait à créer des occasions d'emplois et à mettre en place des mesures d'ajustement dans les collectivités touchées par les impacts du ralentissement économique. Le PAEC inclut principalement le programme *Infrastructures de loisirs Canada* (PILC) et l'initiative *Fonds d'adaptation des collectivités* (FAC), pour laquelle la prestation a été effectuée par l'entremise des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions.*

[1] Il s'agit des deux principales initiatives du PAEC mises en œuvre. Dans le cadre du PAEC, l'Agence a aussi mis en œuvre les initiatives suivantes : le *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable*, le Réseau Entreprise Canada et le Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

1.3 Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP)

Pour s'acquitter de son mandat, l'Agence vise l'atteinte du résultat stratégique *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.* Le tableau qui suit présente l'AAP de l'Agence et illustre le cadre complet des activités et des sous-activités de programme, ainsi que leur contribution au résultat stratégique.

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme	Services internes
Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée	*Développement des collectivités*	• *Mobilisation des collectivités* • *Entreprises locales et régionales* • *Tourisme et équipements collectifs*	*Soutien à la gouvernance et à la gestion* *Services de gestion des ressources* *Services de gestion des biens*
	Infrastructure	• *Qualité de l'eau* • *Routes et transports collectifs* • *Projets urbains ou régionaux* • *Programmes spéciaux dédiés aux infrastructures*[2]	
	Mesures spéciales d'intervention	• *Ajustement des collectivités aux chocs économiques*[3] • *Ajustement des collectivités lors de désastres naturels* AU BESOIN UNIQUEMENT, FINANCEMENT AD HOC	
	Compétitivité des entreprises	• *Capacités stratégiques des entreprises* • *Entreprises stratégiques*	
	Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	• *Pôles de croissance* • *Promotion internationale des régions*	
	Politiques, programmes et initiatives	• *Analyse et recherche* • *Politiques et programmes* • *Représentation, influence et collaboration*	

[2] La sous-activité de programme *Programmes spéciaux dédiés aux infrastructures* comportait, en 2010-2011, des mesures liées au PAEC. On y trouve le PILC et le *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable.*

[3] Le FAC s'inscrivait, en 2010-2011, dans la sous-activité de programme *Ajustement des collectivités aux chocs économiques.*

1.4 Priorités organisationnelles

Au cours de l'exercice financier 2010-2011, l'Agence a satisfait aux attentes de ses sept priorités.

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Faciliter l'ajustement des collectivités aux chocs économiques	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2009-2010	*Infrastructure, Mesures spéciales d'intervention*
État[4] : *Satisfait à toutes les attentes*		
• Entre 2009 et 2011, l'Agence a appuyé 231 projets par l'entremise du FAC pour lesquels les dépenses de contribution se sont élevées à 81 millions de dollars. Toujours dans le cadre de cette initiative, sept ententes Canada-Québec — *Initiatives de création d'emplois* ont aussi été mises en œuvre. L'Agence a alloué 119 millions de dollars dans le cadre de ces ententes. • Depuis le début du programme PILC en 2009-2010, l'Agence a appuyé 209 projets pour lesquels près de 62 millions de dollars ont été dépensés en contribution.		

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Appuyer l'économie de demain en renforçant la productivité et la performance des PME	Nouvelle priorité établie au cours de l'exercice 2010-2011	*Compétitivité des entreprises*
État : *Satisfait à toutes les attentes*		
• Pour appuyer l'économie de demain, l'Agence a contribué à renforcer la productivité et la performance des PME en concluant, en 2010-2011, 169 nouvelles ententes de contribution, représentant 160,6 millions de dollars en aide financière autorisée. Il s'agit de nouveaux projets misant sur le renforcement de la commercialisation de l'innovation et sur la création d'entreprises innovantes.		

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Appuyer le développement des collectivités	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2009-2010	*Développement des collectivités*
État : *Satisfait à toutes les attentes*		
• En 2010-2011, l'Agence a mis l'accent sur l'appui de projets susceptibles d'atténuer les difficultés socio-économiques et de faciliter la diversification économique des collectivités et des régions en concluant 144 nouvelles ententes de contribution qui représentent 73,7 millions de dollars en aide financière autorisée. Il s'agit de nouveaux projets visant à soutenir la création de PME viables et au rayonnement local ou régional, et de projets contribuant à accroître les capacités d'attraction des collectivités par le développement d'une offre touristique distinctive et par la présence d'équipements collectifs.		

[4] Dans le présent *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR), un indice de performance est associé à chaque priorité ainsi qu'à chaque indicateur de rendement lié aux activités de programme. L'échelle d'évaluation du rendement, définie par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, est composée des niveaux suivants : *Dépasse les attentes*; *Satisfait à toutes les attentes*; *Satisfait en grande partie aux attentes*; *Satisfait passablement aux attentes*; et *Ne satisfait pas aux attentes*. Les définitions sont présentées à l'annexe 2 du RMR : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html.

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Appuyer les processus de prise de décision des acteurs de développement économique régional	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2009-2010	*Politiques, programmes et initiatives*

État : *Satisfait passablement aux attentes*

- Suivant l'appel de propositions lancé à l'automne 2009 pour la réalisation d'études portant sur les transformations du secteur manufacturier, une analyse de l'ensemble des propositions a été réalisée par un comité d'évaluation composé de représentants d'organismes privés et de conseillers de l'Agence.
- En 2010-2011, l'Agence a conclu cinq ententes de contribution en appui à des projets d'études en développement régional, représentant 315 000 dollars en aide financière autorisée.
- La diffusion des connaissances sur les enjeux, les problématiques et les meilleures pratiques en développement régional sera effectuée une fois les projets d'études terminés.

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Accroître l'analyse et le partage d'information sur le rendement	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2009-2010	*Services internes*

État : *Satisfait en grande partie aux attentes*

- Au cours de la dernière année, l'Agence a continué la mise en œuvre de sa stratégie de mesure du rendement. Elle a fourni des données fiables sur le rendement, permettant de contribuer à l'élaboration de politiques, à la réalisation de l'évaluation sommative des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions*, de même qu'à la réalisation de l'examen stratégique 2010.
- Les données sur le rendement fournies et l'analyse subséquente réalisée ont également influencé le renouvellement du *Cadre stratégique* et de l'Architecture des activités de programme de l'Agence. Au cours des prochaines années, l'Agence mettra davantage l'accent sur une plus grande diffusion interne de données sur le rendement des programmes, de façon à favoriser une plus grande appropriation de la gestion axée sur les résultats dans l'ensemble de l'Agence.

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Poursuivre l'intégration de la gestion des risques à la prise de décision	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2009-2010	*Services internes*

État : *Satisfait à toutes les attentes*

- En lien avec les exigences du *Cadre de responsabilisation de gestion*, le profil de risques ministériel a été mis à jour et intégré au RPP et au RMR 2010-2011 (voir section 1.5), de même qu'au processus de planification intégrée et au *Cadre de gouvernance* de l'Agence.
- En vue du déploiement d'une nouvelle procédure de traitement des réclamations basée sur les risques, qui contribuera notamment à réduire le fardeau administratif des promoteurs, un projet pilote a été complété. Le modèle statistique et la solution technologique adoptée à court terme ont été testés.

Priorité	Type	Lien avec les activités de programme
Renouveler les orientations stratégiques de l'Agence	Nouvelle priorité établie au cours de 2010-2011	*Services internes*

État : *Satisfait à toutes les attentes*

- Une équipe dédiée, appuyée par un comité de directeurs, a élaboré un nouveau cadre stratégique pour l'Agence, ainsi qu'une proposition d'architecture des activités de programme, qui entreront en vigueur en 2012. Les employés de l'Agence ont été consultés dans le cadre de ces travaux.

1.5 Analyse des risques

En vue d'atteindre ses résultats, l'Agence se doit d'avoir une vue globale de l'évolution des facteurs ayant une influence sur son environnement et d'intégrer ces facteurs dans ses processus décisionnels pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des collectivités et des régions du Québec.

Risques externes

Bien que la récente récession ait été moins marquée au Québec et au Canada que dans la plupart des pays industrialisés, la reprise économique s'y est avérée tout aussi fragile.

D'un côté, les défis présentés dans le RPP 2010-2011 de l'Agence concernant la compétitivité et la restructuration du secteur manufacturier demeurent. La fragilité de l'économie des États-Unis a eu un impact sur le volume des exportations de plusieurs entreprises québécoises. La force du dollar canadien, bien qu'elle ait permis aux entreprises de se procurer de l'équipement importé à moindre coût, a amoindri les marges bénéficiaires des entreprises manufacturières exportatrices et a fait diminuer le prix des produits importés. Devant la concurrence accrue des pays émergents, plusieurs entreprises manufacturières québécoises choisissent d'abandonner certaines de leurs activités. Pour certaines collectivités, cette situation se traduit par la disparition d'entreprises et par des pertes d'emplois.

Par ailleurs, les risques présentés dans le RPP 2010-2011 sur la diminution des dépenses de consommation et le report des investissements privés ne se sont pas concrétisés. Les consommateurs et les entreprises sont demeurés confiants malgré l'incertitude économique et ils ont profité du bas niveau des taux d'intérêt pour consommer et investir davantage que l'année précédente.

Dans ce contexte, les efforts investis par l'Agence durant les deux dernières années dans la livraison du PAEC, conjugués aux efforts des PME pour rehausser leur compétitivité, ont contribué à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada.

Risques internes

Durant la dernière année, l'Agence a effectué un suivi de son profil des principaux risques. Celui-ci présentait les secteurs de risques les plus susceptibles d'affecter l'atteinte des résultats attendus de l'Agence et sa performance sur le plan de l'efficacité et de l'efficience des pratiques de gestion. L'Agence a mis en œuvre et fait le suivi des stratégies d'atténuation établies dans son profil de risques.

Risques clés corporatifs[5]	Stratégies d'atténuation mises en œuvre
Gouvernance Élaborer à temps des orientations stratégiques corporatives pertinentes pour le renouvellement des programmes	• Planification et réalisation des travaux de renouvellement du *Cadre stratégique* et des programmes, ainsi que des outils de mise en œuvre • Mise en place d'une équipe dédiée pour coordonner les travaux
Rendement Renforcer la fiabilité des données pour soutenir une prise de décisions éclairée	• Développement d'une capacité de contrôle et de traitement des données par l'utilisation d'outils informatisés permettant de réduire le traitement manuel. • Mise en place de mécanismes de contrôle, tels des diagnostics mensuels, visant à mesurer le rendement global des activités de programme de l'Agence
Gestion des risques Intégrer la gestion des risques à la planification des activités, de la prise de décision à la reddition de compte	• Mise à jour du profil de risques ministériel et intégration au RPP et au RMR 2010-2011, au processus de planification intégrée et au *Cadre de gouvernance* de l'Agence • Suivant l'arrimage de la gestion des risques à la planification intégrée et la mise sur pied d'un comité de directeurs généraux, réalisation d'un suivi plus fréquent des risques par la haute gestion
Gestion de l'information Gérer les ressources informationnelles et leur sécurité	• Poursuite du projet pilote sur l'utilisation de clés de sécurité pour des documents électroniques et des courriels • Élaboration d'un programme interne de sensibilisation à la sécurité et diffusion d'information aux employés concernant la politique du gouvernement sur la sécurité et la protection de l'information • Poursuite de la diffusion d'information aux employés concernant la gestion de l'information
Contrôle interne Renforcer le contrôle lié à la livraison des programmes et à la gestion des finances corporatives	• Mise en place d'une nouvelle procédure de traitement des réclamations basée sur les risques. Un projet pilote impliquant cinq bureaux d'affaires a été réalisé et une première version de la nouvelle procédure sera déployée en 2011-2012.

[5] Ces risques sont liés à l'atteinte des résultats des activités de programme de l'AAP.

1.6 Sommaire du rendement

Cette section présente un survol des ressources financières prévues et réelles (subventions, contributions et fonctionnement) et des ressources humaines en équivalent temps plein (ETP), ainsi qu'un tableau récapitulatif du rendement de l'Agence en 2010-2011.

Ressources financières pour 2010-2011 *(en milliers de dollars)*

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
463 350	537 329	480 006

Écart entre les dépenses prévues et le total des autorisations

L'écart entre les dépenses prévues et le total des autorisations s'explique principalement par l'attribution de nouveaux fonds pour : le soutien aux collectivités vulnérables, par l'entremise des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions*; le *Programme de développement des collectivités* (PDC); le *Programme infrastructures Canada* (PIC); et pour la mise en œuvre de l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ). Le report de fonds pour le programme *Infrastructures de loisirs Canada* (PILC) de 2009-2010 à 2010-2011 a également contribué à accroître l'écart.

Écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles

La majeure partie des autorisations obtenues pour 2010-2011 a été utilisée. La majorité des fonds non dépensés, notamment pour le PILC, l'IPREFQ, l'*Initiative d'appui au développement des croisières internationales*, l'*Initiative de développement économique — Dualité linguistique* et le projet *Planétarium de Montréal*, a été reportée à l'année 2011-2012.

Ressources humaines pour 2010-2011 *(ETP)*

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
417	442	25

L'écart de 25 ETP représente principalement les ressources additionnelles embauchées pour livrer les programmes et les initiatives énumérés plus haut pour lesquels de nouveaux fonds ont été attribués, et pour répondre aux besoins opérationnels de l'Agence.

Résultat stratégique : *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée*

Indicateurs de rendement	Cible quinquennale (2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2010-2011[6]
Impacts des dollars investis par l'Agence sur le PIB et l'emploi Taux de survie et chiffre d'affaires des PME appuyées par l'Agence	La compétitivité et la diversification économique des régions du Québec sont maintenues ou accrues.	**Effet de levier[7] :** Le montant d'aide financière pluriannuelle approuvé par l'Agence pour appuyer les collectivités et les PME du Québec s'élève à 685,7 millions de dollars et entraîne des investissements de 1,86 milliard de dollars chez les promoteurs et les autres sources de financement. Un dollar de l'Agence = 2,72 dollars d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement **Caractère incitatif de l'aide :** L'évaluation des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions* indique que sans l'aide reçue de l'Agence, il aurait été impossible de réaliser la majorité des projets. **Taux de survie[8] :** Les entreprises aidées par l'Agence connaissent un meilleur taux de survie que les entreprises comparables. Ainsi, près des trois quarts des entreprises aidées en 2002 étaient toujours en activité sept ans plus tard (2009), comparativement à 68,5 % pour les entreprises du groupe témoin. **Chiffre d'affaires :** Au cours de la période 2002-2009, les entreprises qui ont reçu un appui financier de l'Agence ont mieux performé au plan de la croissance des ventes qu'un groupe témoin composé d'entreprises comparables n'ayant pas reçu d'appui de l'Agence. Ainsi, les ventes des entreprises appuyées par l'Agence ont augmenté de 72 % entre 2002 et 2009, alors que celles n'ayant pas reçu d'appui de l'Agence ont vu leurs ventes augmenter de 47 %.

[6] Il s'agit d'information sur le rendement disponible en 2010-2011. Ainsi, l'effet de levier est calculé sur la base des projets en cours en 2010-2011, c'est-à-dire des projets qui ont eu une dépense au cours de l'année. Quant aux données sur le taux de survie et le chiffre d'affaires des PME, comme il s'agit de résultats observables après la fin des projets, ils sont calculés sur la base des projets appuyés par l'Agence entre 2002 et 2008, dans le cadre de l'ancien programme IDÉE-PME et du programme *Croissance des entreprises et des régions*.

[7] L'effet de levier présenté dans ce document, tel que calculé par l'Agence, compare l'aide financière approuvée par l'Agence avec le financement du promoteur et des autres sources de financement. L'effet de levier exclut le financement associé au PAEC et à l'activité de programme *Infrastructure*.

[8] Les données présentées sur le taux de survie et le chiffre d'affaires des entreprises proviennent de l'étude : *Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Étude d'impact économique 2002-2008*, Statistique Canada, mai 2011.

Résultat stratégique : *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée (suite)*

(en milliers de dollars)		2010–2011[9]				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
Activités de programme	2009-2010 Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations[10]	Dépenses réelles	
Développement des collectivités	***140 750***	***136 812***	***136 811***	***152 414***	***136 939***	Une croissance économique forte
Programmes réguliers	*137 527*	*136 812*	*136 811*	*151 664*	*135 662*	
Initiative du PAEC : PEPS	*3 223*	–	–	*750*	*1 277*	
Infrastructure	***20 982***	***53 298***	***82 486***	***100 891***	***79 161***	Une croissance économique forte
Programmes réguliers	*12 427*	*1 616*	*824*	*16 087*	*11 267*	
Initiative du PAEC : PILC	*2 118*	*44 337*	*74 317*	*77 896*	*60 986*	
Initiative du PAEC : Shannon	*6 437*	*7 345*	*7 345*	*6 908*	*6 908*	
Mesures spéciales d'intervention	***99 482***	***105 171***	***110 171***	***107 807***	***108 511***	Une croissance économique forte
Initiative du PAEC : FAC	*99 482*	*105 171*	*110 171*	*107 807*	*108 511*	
Compétitivité des entreprises	***69 847***	***73 759***	***73 759***	***107 749***	***86 375***	Une croissance économique forte
Programmes réguliers	*67 972*	*73 759*	*73 759*	*105 871*	*84 501*	
Initiative du PAEC : REC	*1 875*	–	–	*1 878*	*1 874*	
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	***37 529***	***33 540***	***33 541***	***39 847***	***39 413***	Une croissance économique forte
Programmes réguliers	*37 529*	*33 540*	*33 541*	*39 847*	*39 413*	
Politiques, programmes et initiatives	***5 611***	***5 271***	***5 271***	***5 000***	***5 712***	Une croissance économique forte
Programmes réguliers	*5 611*	*5 271*	*5 271*	*5 000*	*5 712*	
Services internes[11]	***23 854***	***21 312***	***21 311***	***23 621***	***23 895***	
Total	***398 055***	***429 163***	***463 350***	***537 329***	***480 006***	

[9] Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont constituées du budget principal en plus des autorisations additionnelles au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités*. Le total des autorisations représente donc le budget principal et les budgets supplémentaires pour l'année terminée le 31 mars 2011. La totalité des dépenses réelles de l'Agence correspond aux dépenses réelles indiquées dans les comptes publics.

[10] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

L'augmentation de 21 % des dépenses entre 2009-2010 et 2010-2011 s'explique par l'intensification des dépenses liées aux initiatives du PAEC durant la deuxième année de mise en œuvre. Les explications relatives aux dépenses effectuées dans le cadre des initiatives du PAEC sont présentées à la sous-section intitulée *Plan d'action économique du Canada* de la section 1.7.

1.7 Profil des dépenses

Les dépenses réelles de l'Agence pour 2010-2011 se sont chiffrées à 480 millions de dollars, incluant les dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réelles de l'Agence en subventions et contributions s'élèvent à 424,1 millions de dollars, soit 227,7 millions de dollars pour les programmes réguliers et 196,4 millions de dollars pour le PAEC.

Le graphique ci-dessous illustre la tendance des dépenses de l'Agence au cours des trois dernières années. La partie hachurée des deux dernières colonnes pour l'année 2009-2010 représente la portion du total des autorisations et des dépenses réelles du PAEC. La partie hachurée des quatre colonnes pour l'année 2010-2011 représente la portion du PAEC incluse dans le Budget principal des dépenses, les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles de l'Agence.

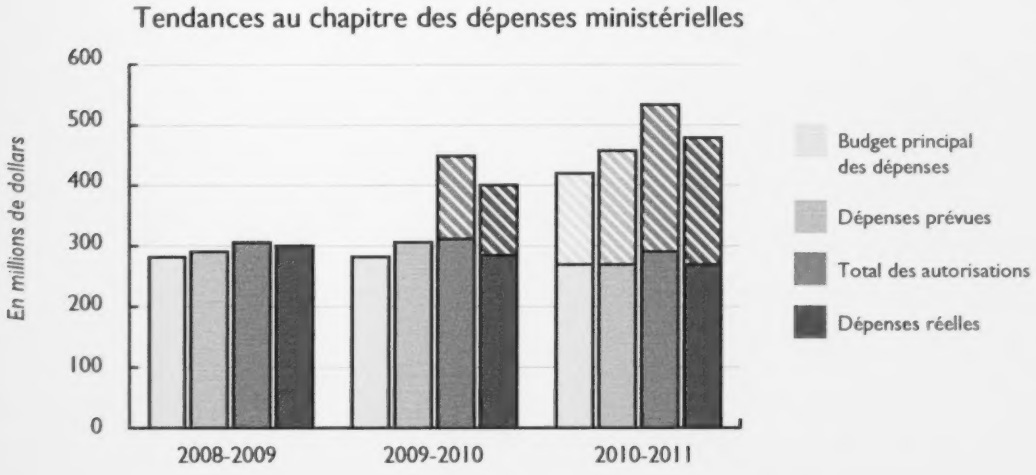

[11] Depuis le cycle des budgets des dépenses 2009-2010, les ressources de l'activité de programme *Services internes* sont présentées de façon distincte des autres activités de programme; elles ne sont plus distribuées parmi les autres activités de programme, comme c'était le cas dans les budgets principaux des dépenses précédents. Cette mesure a une incidence sur la comparabilité des dépenses et de l'information liée aux ETP par activité de programme entre les exercices financiers.

Explication des écarts

Pour l'exercice financier 2009-2010, l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales s'explique surtout par la mise en œuvre du PAEC. Pour l'exercice financier 2010-2011, les autorisations totales dépassent aussi les dépenses prévues. Cet écart s'explique surtout par des autorisations supplémentaires consenties, incluant des fonds pour :

- la mise en œuvre de l'IPREFQ;
- le soutien aux collectivités vulnérables du Québec par l'intermédiaire des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions*;
- la poursuite du *Programme de développement des collectivités* (PDC);
- l'appui à la compétitivité des PME et à la croissance des secteurs et des régions, par l'intermédiaire du programme *Croissance des entreprises et des régions*;
- l'amélioration de la qualité de l'eau et du transport local, pour produire des retombées économiques régionales, par l'entremise du PIC;
- l'appui aux activités de construction reliées aux infrastructures de loisirs par l'intermédiaire du PILC.

En 2010-2011, l'Agence a dépensé près de 89 % des autorisations obtenues. L'écart entre les dépenses réelles et les autorisations résulte du contexte économique difficile, menant à des demandes de reports de fonds, notamment pour le PILC et l'IPREFQ.

Plan d'action économique du Canada

Au cours des deux dernières années, l'Agence a obtenu un financement de 347,8 millions de dollars en appui au PAEC. En 2010-2011, les dépenses réelles totales associées au PAEC ont été de l'ordre de 202,3 millions de dollars[12], totalisant des dépenses de 314,9 millions de dollars depuis le début du PAEC. Comme prévu, les initiatives mises en œuvre dans le cadre du PAEC ont pris fin le 31 mars 2011, à l'exception du PILC, qui prend fin le 31 octobre 2011.

À l'intérieur du financement accordé à l'Agence, 208 millions de dollars ont été attribués pour le *Fonds d'adaptation des collectivités*. Cette initiative de stimulus économique visait à atténuer, à court terme, les impacts du ralentissement économique en contribuant à la création et au maintien d'emplois, tout en répondant aux défis de transition et d'ajustement des collectivités. En 2010-2011, l'Agence a dépensé 108,5 millions de dollars pour le FAC, totalisant des dépenses de 207,5 millions de dollars pour les deux dernières années.[13]

[12] Une somme de 35 millions de dollars provenant de l'autorisation reçue pour le PILC a été convertie en vue de mettre sur pied l'IPREFQ. Cette nouvelle mesure, qui ne fait pas partie du PAEC, a été lancée le 17 juin 2010 afin de renforcer et d'accroître l'activité économique des collectivités forestières pour y créer et maintenir des emplois, en accordant une attention particulière aux PME établies dans ces collectivités. Au total, 22,8 millions de dollars ont été dépensés en 2010-2011 pour cette initiative qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2013. Ce montant est inclus dans le total des dépenses réelles de 2010-2011 pour le PAEC compte tenu de la source de fonds.

[13] Les dépenses associées au FAC sont incluses dans les dépenses de l'activité de programme *Mesures spéciales d'intervention*.

Le PILC[14] est une initiative nationale ayant pour but de contribuer à atténuer les effets de la récession mondiale en augmentant la valeur totale des activités de construction liées aux infrastructures de loisirs. Les dépenses réelles associées à cette initiative en 2010-2011 étaient de l'ordre de 61 millions de dollars, qui se sont ajoutés aux 2,1 millions de dollars dépensés en 2009-2010. Des dépenses d'environ 16 millions de dollars sont prévues en 2011-2012 dans le cadre de la prolongation du PILC.

En 2010-2011, l'Agence a aussi dépensé 6,9 millions de dollars pour le *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable* (qui s'additionnent aux 6,4 millions dépensés l'année précédente); 1,9 million de dollars (s'ajoutant au même montant dépensé en 2009-2010) pour Info entrepreneurs[15] à Montréal et Ressources Entreprises[16] à Québec, soit les deux centres de services pour le Québec du Réseau Entreprises Canada (REC); et 1,3 million de dollars pour le Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval (qui s'ajoute au 3,2 millions de dollars dépensés en 2009-2010).

1.8 Budget des dépenses par crédit voté

L'information sur les crédits organisationnels et les dépenses législatives de l'Agence est présentée dans les *Comptes publics du Canada 2010* (Volume II). Une version électronique des comptes publics se trouve sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, *Comptes publics du Canada 2010*[17].

[14] Les dépenses associées au PILC et au *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable* sont incluses dans les dépenses de l'activité de programme *Infrastructure*.

[15] www.infoentrepreneurs.org

[16] www.ressourcesentreprises.org/Afficher.aspx?page=1&langue=fr

[17] http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html

2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Cette section fournit des renseignements sur le résultat stratégique, les enjeux et les activités de programme de l'Agence.

2.1 Résultat stratégique : *Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée*

Ce résultat stratégique reflète l'objet de la *Loi constituant l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*, à savoir promouvoir le développement et la diversification de l'économie des régions du Québec.

> Les contributions de l'Agence auprès des collectivités et des PME du Québec produisent un effet de levier de 2,72. Le montant d'aide financière pluriannuelle approuvé de 685,7 millions de dollars entraîne des investissements de 1,86 milliard de dollars chez les promoteurs et les autres sources de financement. L'Agence a obtenu un effet de levier supérieur à celui de 2009-2010, qui s'élevait à 2,59.

Enjeux en lien avec le résultat stratégique

Pour les collectivités

Plusieurs collectivités du Québec éloignées des grands centres urbains ont une économie peu diversifiée qui repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. En raison de leur forte dépendance à un groupe restreint d'industries ou de secteurs, ces collectivités sont plus sensibles aux fluctuations économiques. Ainsi, après avoir connu une récession, elles ont été éprouvées par la fragilité de la reprise économique. Pour ces collectivités, la diversification de leur économie est demeurée le principal enjeu.

Durant la dernière année, l'Agence a ainsi continué d'aider les collectivités québécoises dans leurs efforts pour accroître le dynamisme de leur économie en soutenant notamment des projets de diversification, de développement entrepreneurial, d'infrastructure, de promotion des atouts et de mobilisation des acteurs régionaux.

Pour les PME

Les entreprises évoluent dans un contexte marqué par la mondialisation. La concurrence des pays émergents crée des pressions à la baisse sur les prix et les marges bénéficiaires et force les PME à se tourner vers des productions à plus forte valeur ajoutée.

Dans ce contexte, les PME du Québec cherchent à s'ajuster, notamment au chapitre de la productivité, du développement de marché et de la commercialisation de nouveaux produits.

Durant la dernière année, l'Agence a ainsi continué d'aider les PME québécoises dans leurs efforts de croissance et de positionnement concurrentiel en soutenant notamment des projets d'accroissement des capacités de production et d'innovation, de développement de marchés, de commercialisation et de structuration des secteurs.

Activités de programme en lien avec le résultat stratégique

En lien avec son résultat stratégique, l'Agence intervient dans six champs d'activités :

- *Développement des collectivités*
- *Infrastructure*
- *Mesures spéciales d'intervention*
- *Compétitivité des entreprises*
- *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*
- *Politiques, programmes et initiatives*

Ces activités de programme sont mises en œuvre sous forme d'aide financière et de services d'appui au développement accessibles par l'intermédiaire des 14 bureaux d'affaires et d'une direction des infrastructures. De plus, pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes, l'Agence analyse les besoins des régions et des collectivités du Québec en matière de développement économique, et ce, en collaboration avec ses partenaires fédéraux et ceux du gouvernement du Québec.

Les activités de programme contribuent à l'atteinte d'un des résultats recherchés par le gouvernement du Canada : une croissance économique forte. D'ailleurs, les constats tirés de l'évaluation formative des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions* montrent que les deux principaux programmes de l'Agence sont alignés sur les priorités gouvernementales et sont complémentaires aux interventions des différents niveaux de gouvernement[18].

Dans le présent RMR, chaque activité de programme comporte une section descriptive, une section présentant le sommaire du rendement et l'analyse de l'activité de programme ainsi qu'une section sur les leçons apprises.

Dans la section présentant le sommaire du rendement, deux types d'information sur le rendement sont disponibles. D'abord, on y trouve de l'information sur les projets pour lesquels l'Agence a effectué une dépense en 2010-2011, et dont les résultats présentés sont directement en lien avec les dépenses effectuées au cours de cette même année. On retrouve également de l'information sur les résultats finaux visés par les projets financés et terminés avant 2010-2011, et pour lesquels il a été possible de recueillir de l'information sur les résultats obtenus à plus long terme. Ces résultats sont liés à des dépenses réalisées avant 2010-2011.

[18] Le rapport d'évaluation formative des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions* est disponible sur le site Web de l'Agence : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/205/ausujet.html.

2.2 Activité de programme : *Développement des collectivités*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de maintenir et de développer la base de leur activité économique en misant sur leurs propres atouts.

Trois objectifs soutiennent cette activité de programme. Le premier, *Mobilisation des collectivités*, favorise le développement des collectivités et l'accroissement de leur mobilisation par l'élaboration de visions et de projets d'envergure locale et régionale. Le deuxième, *Développement du milieu*, appuie les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et par la création ou le maintien d'entreprises viables. Le troisième, *Milieux attrayants*, accroît la capacité des collectivités à attirer des touristes et des personnes qualifiées.

Cette activité de programme vise principalement les PME et les OBNL. Deux programmes de subvention et de contribution appuient cette activité de programme, soit le programme *Diversification des collectivités* et le *Programme de développement des collectivités* (programme national).

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[19]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
136 811	*152 414*	*136 939*	*100*	*100*	*0*

Le total des autorisations est supérieur de 11 % aux dépenses prévues. Cet écart s'explique principalement par l'attribution de nouveaux fonds pour soutenir les collectivités vulnérables, par l'entremise du programme *Diversification des collectivités*; et pour renforcer la capacité des collectivités à diversifier leur base économique par l'intermédiaire du PDC et de l'IPREFQ.

L'écart de 11 % relevé entre le total des autorisations et les dépenses réelles est principalement dû à des reports de fonds pour des initiatives telles que l'*Initiative d'appui au développement des croisières internationales*, l'*Initiative de développement économique — Dualité linguistique*, et pour le projet *Planétarium de Montréal*.

[19] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles[20]	État du rendement[21]
Les collectivités disposent de capacités d'adaptation socio-économique et de soutien à l'émergence de nouveaux entrepreneurs et au développement d'entreprises locales et régionales.	Nombre de collectivités engagées dans un processus de mobilisation	30	Dépasse les attentes (55)
	Nombre d'entreprises locales et régionales en développement, en maintien ou en voie d'être établies	300	Dépasse les attentes (420)
Les régions attirent des touristes et des investissements, ce qui permet de générer des retombées économiques au sein des collectivités.	Nombre de biens et services touristiques en voie d'être développés, agrandis ou améliorés	60	Dépasse les attentes (118)
	Nombre de produits et de destinations touristiques commercialisés	40	Dépasse les attentes (72)
	Nombre d'infrastructures collectives et touristiques majeures en voie d'être développées, agrandies ou modernisées	12	Satisfait en grande partie aux attentes (11)
	Nombre de projets touristiques structurants nouveaux ou améliorés	8	Dépasse les attentes (12)

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Durant la dernière année, le bas niveau des taux d'intérêt et les plans de relance des différents gouvernements ont contribué à la reprise économique. Par contre, la force du dollar canadien, les difficultés du marché immobilier américain et la fragilité de l'économie des États-Unis l'ont atténuée. Les collectivités du Québec ont été affectées, chacune à leur façon, par la fragilité de la reprise pendant que leurs entreprises composaient avec une demande faible. Malgré ce contexte, le rendement obtenu par l'Agence en 2010-2011 à l'égard de l'activité de programme *Développement des collectivités* dépasse la majorité des attentes. Il répond également à l'une des priorités de l'Agence en 2010-2011 : *Appuyer le développement des collectivités.*

La valeur totale[22] des 445 projets s'inscrivant dans cette activité de programme en 2010-2011 s'est élevée à 1,3 milliard de dollars. Un total de 364,3 millions de dollars provenait de l'Agence sur une base pluriannuelle. L'effet de levier est donc de 2,46, c'est-à-dire que pour chaque dollar investi par l'Agence, 2,46 dollars ont été investis par le promoteur et les autres sources de financement. L'Agence présente un effet de levier presque identique à celui de 2009-2010.

[20] Les cibles de rendement du PDC ne sont pas incluses.

[21] Dans le présent RMR, un indice de performance est associé à chaque priorité ainsi qu'à chaque indicateur de rendement lié aux activités de programme. L'échelle d'évaluation du rendement est composée des niveaux suivants : *Dépasse les attentes*; *Satisfait à toutes les attentes*; *Satisfait en grande partie aux attentes*; *Satisfait passablement aux attentes*; et *Ne satisfait pas aux attentes*, et est définie par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les définitions sont présentées à l'annexe 2 du RMR : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html.

[22] La valeur totale des projets inclut l'aide financière accordée, sur une base pluriannuelle, par l'Agence et les autres partenaires, ainsi que par les autres sources de financement.

Mobilisation des collectivités

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

L'Agence a appuyé 55 collectivités du Québec dans leurs efforts de mobilisation, soit plus du double de ce qui avait été ciblé. L'appui de l'Agence visait à développer leur capacité de concertation, de planification et de mise en œuvre d'initiatives de développement et de diversification.

Parmi les collectivités appuyées par l'Agence :

Diversification de l'économie de Shawinigan — Fonds de développement économique Laprade[23]

Description : Suivant l'annonce de la fermeture des usines Belgo d'AbitibiBowater et Rio Tinto Alcan inc., qui signifiait la perte de centaines d'emplois, un comité de diversification et de développement a été formé. Des études de faisabilité pour l'utilisation des installations d'une usine ont été réalisées ainsi que des diagnostics et de l'accompagnement auprès de PME.

Contribution de l'Agence : L'Agence a apporté un appui financier de 220 000 dollars sur des coûts totaux de 410 000 dollars pour l'embauche d'un coordonnateur des activités du comité. L'Agence a également apporté un appui non financier en participant aux activités du comité, notamment en élaborant un protocole de communication. En outre, l'Agence a joué un rôle mobilisateur en coordonnant et en participant à plusieurs autres initiatives ponctuelles de la collectivité.

Principaux résultats : Les activités du comité ont permis le développement d'une vision de développement commune par les acteurs de la collectivité et l'élaboration d'un plan de développement avec des créneaux ciblés. Une trentaine d'initiatives et de projets d'OBNL et de PME ont été appuyés dans le cadre de ce plan de développement.

Entreprises locales et régionales

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

En 2010-2011, l'Agence a appuyé la création, le maintien ou le développement de 420 entreprises de rayonnement local ou régional, dépassant les attentes en matière de rendement par rapport à la cible fixée dans le RPP 2010-2011. L'Agence a par ailleurs soutenu des projets qui ont permis à 878 personnes de recevoir des services en entrepreneuriat.

Les contributions conjointes du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, dans le cadre d'initiatives du PAEC, ont probablement contribué, de façon indirecte, au maintien d'entreprises locales et régionales. Plusieurs projets ont pu créer un effet d'entrainement sur l'économie des collectivités par l'approvisionnement de produits et de services au sein des entreprises du milieu.

[23] Il s'agit d'un exemple de projet utilisé dans les études de cas réalisées pour l'évaluation sommative du programme *Diversification des collectivités*. Le rapport d'évaluation sera achevé en 2011-2012.

Degré d'atteinte des résultats finaux visés

Malgré le contexte économique des dernières années, l'Agence a observé que deux ans après la fin du financement consenti, 70 % des PME aidées depuis 2007 ont maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires.

Tourisme et équipement collectifs

L'industrie touristique a été caractérisée, au cours des dernières années, par une baisse marquée du tourisme, un phénomène qui s'est manifesté partout au Canada. La force du dollar canadien a probablement affecté la venue de touristes provenant de l'extérieur du pays.

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

En 2010-2011, l'Agence a appuyé 118 projets visant le développement, l'agrandissement ou l'amélioration de biens et services touristiques, soit le double de la cible fixée. L'Agence a aussi appuyé 72 projets de commercialisation de produits et de destinations touristiques, ainsi que 12 projets touristiques structurants nouveaux ou améliorés, dont le Grand Prix de Montréal. Le nombre de touristes provenant de l'extérieur du Québec dans le cadre de cet évènement de trois jours est évalué à 128 000 et les retombées économiques sont estimées entre 70 et 100 millions de dollars.

L'Agence a aussi appuyé des projets visant le développement, l'agrandissement ou la modernisation de 11 infrastructures collectives et touristiques majeures. Cela comprend des projets d'implantation de réseaux à large bande et des projets de développement d'infrastructures ferroviaires et aéroportuaires.

Degré d'atteinte des résultats finaux visés

Une fois en place, plusieurs infrastructures collectives et touristiques ont généré une augmentation de l'achalandage. Par exemple, à Saguenay, 23 000 passagers et membres d'équipage ont profité, en 2009, des nouvelles installations d'accueil des croisières internationales.

Programme de développement des collectivités

Dans le cadre du PDC, l'Agence a apporté un soutien financier à des organismes locaux et régionaux de développement, soit les 57 SADC situées dans les régions rurales désignées, les 14 CDEC situées dans les régions urbaines défavorisées et les 10 CAE situés dans des zones périurbaines. En 2010-2011, l'Agence a versé 44 millions de dollars pour appuyer ces organismes.

Au 31 mars 2011, les SADC ont atteint les résultats suivants à partir de leurs projets en cours :

- 255,6 millions de dollars investis au total dans les entreprises en démarrage
- 1 964 emplois créés dans les 612 entreprises créées
- 14 677 emplois créés et maintenus dans les 1 389 entreprises en expansion
- 4 471 entreprises en acquisition, en redressement, en expansion et en modernisation qui ont reçu des services d'accompagnement.

Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec

Parmi les 445 projets appuyés qui s'inscrivent dans l'activité de programme *Développement des collectivités*, l'Agence a financé, au moyen de l'IPREFQ[24], 29 projets issus des collectivités touchées par la crise forestière, totalisant des dépenses de contribution de 6,7 millions de dollars. Il s'agit surtout de projets visant la création et le développement d'entreprises locales et régionales, mais aussi de projets de mobilisation des collectivités et de développement de l'offre touristique.

Initiative de développement économique

Par l'intermédiaire de l'IDE[25] dédiée aux communautés de langue officielle en situation minoritaire du Québec, l'Agence a aussi appuyé, durant la dernière année, 16 projets de diversification et d'entrepreneuriat provenant des communautés anglophones, totalisant deux millions de dollars en dépenses de contribution.

Initiative du Plan d'action économique du Canada

Le Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval constitue une initiative du PAEC qui s'inscrit dans l'activité de programme *Développement des collectivités*. Durant la dernière année, l'Agence a dépensé 1,3 million de dollars pour cette initiative. L'information détaillée sur les ressources financières et sur le rendement du PEPS est présentée à la section 2.9 (*Sommaire des initiatives du Plan d'action économique du Canada*).

Leçons apprises

Dans le contexte d'une économie fragile, l'action concertée avec les différents acteurs du développement économique s'avère importante. Dans le cadre de projets visant le développement des collectivités, l'Agence a donc optimisé ses collaborations avec le gouvernement du Québec, les autres ministères fédéraux et avec ses autres partenaires afin de maximiser les efforts de tous les intervenants.

[24] http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/foret/index.html
[25] http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/dualite/index.html

2.3 Activité de programme : *Infrastructure*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme permet d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie des citoyens en investissant dans des projets qui augmentent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures collectives et établissent les infrastructures du XXI[e] siècle en adoptant les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques.

En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les Premières nations et le secteur privé, le gouvernement du Canada a mis en œuvre différents programmes d'infrastructures mixtes. L'Agence a le mandat spécial de gérer l'Entente Canada-Québec relative aux programmes d'infrastructures. Les projets qui contribuent à atteindre les objectifs du programme sont ceux qui améliorent la qualité de l'eau, qui trouvent des solutions à la problématique du rejet des eaux usées, qui favorisent le déplacement des personnes et des biens en toute sécurité, qui bonifient le transport collectif et qui aident à hausser la qualité de vie des citoyens par la construction d'infrastructures, d'équipements ou de bâtiments ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Cette activité de programme vise principalement les municipalités et les OBNL et elle s'appuie sur le PIC (programme de contribution).

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*[26]			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[27]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
82 486	*100 891*	*79 161*	*16*	*12*	*(4)*

Le total des autorisations est supérieur de 22 % aux dépenses prévues. Cette hausse est attribuable à un report de fonds, non utilisés en 2009-2010, pour le PIC et pour le PILC.

Les dépenses réelles de l'exercice financier 2010-2011 sont inférieures de 22 % aux autorisations obtenues. Les dépenses réelles dépendent de l'avancement de la réalisation des projets d'infrastructures. En vertu des ententes signées avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec a la maîtrise d'œuvre de la majorité des programmes d'infrastructures.

[26] Il s'agit des ressources financières 2010-2011 pour l'ensemble de l'activité de programme *Infrastructure*, donc inclut les ressources financières du PILC et du programme *Shannon*.

[27] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Initiatives du *Plan d'action économique du Canada*

INITIATIVE : *INFRASTRUCTURES DE LOISIRS CANADA*
2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[28]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
74 317	*77 896*	*60 986*	*8*	*6*	*(2)*

Le total des autorisations est supérieur de 5 % aux dépenses prévues. Cet écart s'explique par un report de fonds de 3,6 millions de dollars de l'exercice financier 2009-2010 à celui de 2010-2011.

Les dépenses réelles en 2010-2011 sont inférieures de 22 % au total des autorisations. Les dépenses réelles dépendent de l'avancement de la réalisation des projets. En vertu de l'entente signée avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec a la maîtrise d'œuvre du PILC. Les fonds non utilisés ont ainsi été reportés vers l'année 2011-2012.

Résultats attendus du PILC[29]	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement[30]
Augmentation des opportunités économiques	Démonstration du lien entre les projets et les opportunités économiques	L'impact est démontré à travers des exemples ou des études de cas.	Satisfait à toutes les attentes
Partenariat avec le Québec et les communautés	Taux d'investissement des autres participants (province, municipalités, etc.) par rapport à la contribution fédérale	Pour chaque dollar de contribution fédérale, au moins deux dollars proviennent des autres partenaires.	Satisfait à toutes les attentes (pour un dollar de contribution fédérale, 2,85 dollars proviennent des autres partenaires)
Augmentation des activités de construction liées aux infrastructures de loisirs	Nombre de projets réalisés avec succès	Environ 180 projets	Satisfait à toutes les attentes (209 projets approuvés)

[28] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

[29] Ce tableau contient de l'information qui se rapporte uniquement au PAEC.

[30] Dans le RPP 2010-2011, les cibles de rendement se rapportant au PILC ont été fixées en fonction des résultats attendus à la fin du programme PILC, initialement prévue en mars 2011. Comme le PILC a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2011, les résultats présentés dans ce rapport constituent les résultats préliminaires du PILC puisqu'il s'agit des résultats atteints en date du 31 mars 2011. Les résultats obtenus satisfont aux attentes et démontrent que les cibles fixées sont en voie d'être atteintes.

INITIATIVE : *PROGRAMME DE CONTRIBUTION VISANT À ALIMENTER LA MUNICIPALITÉ DE SHANNON EN EAU POTABLE*

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[31]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
7 345	*6 908*	*6 908*	–	–	–

Le total des autorisations de l'exercice financier de 2010-2011 est inférieur de 6 % aux dépenses prévues, tandis que les dépenses réelles correspondent au total des autorisations. L'écart s'explique par le devancement, en 2009-2010, de certains travaux prévus en 2010-2011.

Résultat attendu *Shannon*[32]	**Indicateur de rendement**	**Cible**	**État du rendement**
Les collectivités rurales et urbaines disposent d'infrastructures publiques de qualité.	Nombre de municipalités branchées à un système d'eau potable de qualité	1	Satisfait à toutes les attentes (1)

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

L'Agence contribue, par la livraison de plusieurs programmes fédéraux, à la mise à niveau des infrastructures au Québec, et ce, en lien avec les priorités du gouvernement du Canada. Par exemple, annoncé en janvier 2009 et administré par l'Agence, le PILC est une initiative du PAEC visant à relancer l'économie à court terme. Prévu initialement pour une durée de deux ans, ce programme a contribué à augmenter les activités de construction pour la réfection de plusieurs infrastructures de loisirs au Québec et à créer des emplois. En décembre 2010, le gouvernement du Canada a pris la décision de prolonger le programme en vue de permettre à certains projets, sur la base de critères définis, de se poursuivre. Ainsi, le PILC prendra fin le 31 octobre 2011.

En 2010-2011, le rendement obtenu par l'Agence à l'égard de l'activité de programme *Infrastructure* satisfait à toutes les attentes. Il répond également à l'une des priorités de l'Agence en 2010-2011 : *Faciliter l'ajustement des collectivités aux chocs économiques.*

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

Un total de 209 projets ont été approuvés dans le cadre du PILC. Au 31 mars 2011, 128 projets étaient terminés, les autres devant être complétés en date du 31 octobre 2011. Les contributions fédérales totales pour les projets du PILC s'élèvent à 75,7 millions de dollars, pour des coûts totaux de 291,5 millions de dollars[33].

[31] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

[32] Ce tableau contient de l'information qui se rapporte uniquement au PAEC.

[33] Comme le PILC se poursuivra jusqu'au 31 octobre 2011, il est possible que le montant des contributions financières et les résultats de fin de programme varient de ce qui est inscrit dans le présent RMR. Un bilan du PILC, faisant état du rendement final du programme, pourrait être présenté dans le RMR 2011-2012.

Parmi les projets du PILC contribuant à l'essor économique et sportif d'une communauté :

Aménagement d'une surface sportive synthétique à la polyvalente des Baies

Description : Installation d'un recouvrement synthétique sur un terrain de soccer et de football existant à la polyvalente des Baies, en partenariat avec le gouvernement du Québec et la municipalité de Baie-Comeau.

Contribution de l'Agence : 957 570 dollars, sur des coûts totaux de 3 millions de dollars.

Principaux résultats : Lieu de pratique sportive spécialisé et mieux adapté aux variations climatiques assurant un plus grand nombre d'heures d'utilisation durant la saison.

Le *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable*, une initiative mise en œuvre dans le cadre du PAEC, a permis à la municipalité de Shannon d'obtenir une contribution financière non remboursable de 13,3 millions de dollars pour la mise en place d'un réseau d'alimentation à partir d'une source souterraine, pour la construction d'un réservoir et d'une station de pompage, ainsi que pour l'entretien du réseau pour les vingt prochaines années. De ce montant, 6,4 millions de dollars ont été dépensés en 2009-2010 et 6,9 millions de dollars ont été affectés à l'année 2010-2011.

Plus spécifiquement, la première phase du programme (6,4 millions de dollars pour l'aménagement des puits et la construction de la station de pompage, du réservoir et de conduites d'amenée et de distribution) a été complétée le 31 mars 2010. La phase II (6,9 millions de dollars pour la construction de la conduite d'amenée et de distribution d'eau le long de la route 369 et pour l'entretien du réseau pour les 20 prochaines années) a clôturé le projet en 2010-2011. Le programme permettra ainsi à 900 ménages, soit près de 2 400 citoyens de la municipalité de Shannon, d'avoir accès à un système d'eau potable de qualité.

L'Agence fait aussi partie des partenaires fédéraux responsables de la livraison de certains programmes d'infrastructures par l'intermédiaire d'ententes de service avec Infrastructure Canada. Dans ce contexte, l'Agence a poursuivi, durant la dernière année, la mise en œuvre du *Fonds Chantier Canada* (FCC) et du supplément au volet *Collectivités* du FCC qui ont notamment pour but la mise en place de projets de revitalisation ou de construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de traitement de l'eau potable et des eaux usées. L'Agence a également poursuivi la gestion de l'entente du *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale* (FIMR) et du PIC qui est actuellement en voie de se terminer. Les faits saillants sur le rendement relatif au FCC et au FIMR se trouvent dans le RMR d'Infrastructure Canada[34].

[34] Se référer au site Web d'Infrastructure Canada à www.infc.gc.ca.

Leçons apprises

Dans le but d'optimiser la livraison de ses programmes, l'Agence a adapté, durant la dernière année, ses outils et ses pratiques de gestion pour des programmes d'infrastructure particuliers. Par exemple, pour certains programmes, l'Agence a bonifié ses pratiques de suivi de l'avancement des travaux d'infrastructure en y incluant un suivi de l'avancement des travaux physiques. Cette révision des pratiques de gestion a été effectuée avec l'appui des ministères partenaires du gouvernement du Québec, qui ont servi de lien entre le gouvernement fédéral et les bénéficiaires.

2.4 Activité de programme : *Mesures spéciales d'intervention*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme vient en aide aux collectivités et aux régions qui subissent des chocs économiques importants. Dans ces situations, advenant un financement supplémentaire dédié du gouvernement du Canada, l'Agence met en place, de façon temporaire, des mesures spéciales d'ajustement permettant aux collectivités de soutenir leur activité économique et d'entamer des actions qui les aideront à trouver un nouvel équilibre ou une stabilité économique.

Initiatives du *Plan d'action économique du Canada*

INITIATIVE : *FONDS D'ADAPTATION DES COLLECTIVITÉS (FAC)*

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[35]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
110 171	*107 807*	*108 511*	*35*	*35*	*0*

Les écarts entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles de l'exercice financier 2010-2011 se situent au niveau des frais de fonctionnement et constituent une variation minimale dans le cadre d'une gestion normale des opérations.

[35] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Résultat attendu du FAC[36]	Indicateurs de rendement[37]	Cibles	État du rendement[38]
Ajustement des collectivités aux chocs économiques	Nombre de projets/ initiatives générés	Aucune cible fixée	(231)
	Valeur des investissements générés dans les entreprises ou les collectivités	Aucune cible fixée	(357,8 millions de dollars)
	Nombre de collectivités qui ont accru ou amélioré leurs perspectives	Aucune cible fixée	(155)

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

La crise financière de l'automne 2008 et la crise économique qui a suivi ont marqué l'économie mondiale. À l'instar de tous les pays industrialisés, le Canada et le Québec n'ont pas échappé au ralentissement économique mondial. Ils ont connu leur pire récession économique en 20 ans. Le budget fédéral 2009 a accordé à l'Agence un financement de plus de 200 millions de dollars sur deux ans pour la mise en œuvre du FAC.

Dans le contexte de resserrement de crédit des banques, plusieurs PME se sont effectivement tournées vers les fonds gouvernementaux offerts pour soutenir l'économie, dont le FAC. Dans le cadre de cette initiative, un montant de 108,5 millions de dollars a été dépensé en 2010-2011, totalisant des dépenses de l'ordre de 207,9 millions de dollars au cours des deux dernières années.

La mise en place du FAC visait à aider les collectivités fortement touchées par la récession et aux prises avec des pertes d'emplois importantes. Le FAC avait pour but d'atténuer l'impact de la récession et de la faible reprise économique en contribuant à la création et au maintien d'emplois, particulièrement dans les régions où les possibilités d'emplois étaient plus limitées. À cet égard, plus de la moitié des fonds du FAC ont été consacrés aux collectivités affectées par les difficultés du secteur forestier au moyen d'ententes Canada-Québec. Le FAC a pris fin le 31 mars 2011.

Le rendement obtenu par l'Agence en 2010-2011 à l'égard de l'activité de programme *Mesures spéciales d'intervention* répond à l'une des priorités fixées pour 2010-2011 : *Faciliter l'ajustement des collectivités aux chocs économiques.*

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

La prestation du FAC a été effectuée par l'Agence, directement auprès des promoteurs, par l'entremise des programmes existants, soit *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions.* Au total, 231 projets ont été réalisés, générant des investissements de 357,8 millions de dollars au sein de 155 collectivités. Outre les projets auprès des OBNL, l'appui financier de l'Agence a contribué à créer, maintenir ou développer 190 entreprises qui ont pu accroître ou améliorer leurs occasions de développement.

[36] Ce tableau contient de l'information qui se rapporte uniquement au PAEC.

[37] Dans le cadre du PAEC, les données sur l'emploi sont calculées par le ministère des Finances du Canada.

[38] L'état du rendement ne peut être qualifié puisque aucune cible n'a été établie dans le RPP 2010-2011 à l'égard du rendement du *Fonds d'adaptation des collectivités.*

D'après le ministère des Finances du Canada, le PAEC, y compris les mesures provinciales et territoriales qui s'y rattachent, aurait permis, selon les estimations, de créer ou de maintenir plus de 220 000 emplois à travers le Canada[39].

Parmi les projets appuyés visant la création d'emplois :

Bleu Lavande inc.

Description : Acquisition d'équipements nécessaires aux activités de fabrication, d'emballage et de distribution et réalisation d'améliorations locatives dans de nouveaux locaux afin de mieux répondre aux défis associés à la croissance rapide de cette entreprise de l'Estrie.

Contribution de l'Agence : 230 000 dollars sur des coûts totaux d'environ 2 millions de dollars.

D'autre part, sept ententes Canada-Québec- *Initiatives de création d'emplois*, conclues en 2009, ont permis la création et le maintien d'emplois grâce à la réalisation de travaux sylvicoles en forêts publiques et privées et de restauration de ponts et de ponceaux sur des chemins à vocation faunique et multiressources dans les différentes régions du Québec.

- Dans le cadre des six premières ententes, des travaux sylvicoles ont été réalisés notamment pour la remise en production de superficies mal régénérées, pour des travaux de réhabilitation de la forêt feuillue et pour des travaux de sylviculture intensive. Les projets qui ont été mis de l'avant par l'intermédiaire de ces ententes ont fait l'objet d'une concertation entre des intervenants du milieu. La contribution conjointe prévue du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec s'élevait à 200 millions de dollars sur deux ans. L'Agence a dépensé 59 millions de dollars en 2009-2010 et 48,1 millions de dollars en 2010-2011.

- Dans le cadre de la septième entente, des travaux de restauration des traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources en territoire public québécois ont été réalisés. Plusieurs régions du Québec ont bénéficié de ce financement conjoint, pour lequel la contribution de l'Agence s'est élevée à près de 12 millions de dollars, dont 7,4 millions de dollars dépensés en 2010-2011.

[39] Ces données sont tirées du document *Plan d'action économique du Canada, 2e année, Conçu pour maintenir la croissance économique : septième rapport aux Canadiens*, janvier 2011, http://www.fin.gc.ca/pub/report-rapport/2011-7/index-fra.asp. Il n'existe pas de données reliées à l'emploi spécifiquement pour le FAC et pour chaque province.

Leçons apprises

L'Agence a mis en œuvre le FAC par l'intermédiaire des programmes existants, soit *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions*. Cela a permis de faciliter le traitement des demandes de financement et d'accélérer le processus d'octroi des fonds aux collectivités et aux PME. La rapidité avec laquelle l'Agence a mis en œuvre cette initiative s'est avérée cruciale, puisqu'au moment du ralentissement économique en 2009-2010, les besoins des entreprises étaient pressants.

En effet, dans le contexte où l'accès au crédit dans les banques était restreint, les critères et les modalités du FAC (taux d'aide, dépenses et clientèle admissibles) ont aussi été développés de façon à ce que l'initiative soit plus facilement accessible pour les collectivités et les PME du Québec, dans le but d'aider les régions du Québec à surmonter le ralentissement économique.

2.5 Activité de programme : *Compétitivité des entreprises*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme permet aux entreprises d'être plus performantes et concurrentielles en rehaussant la productivité et les revenus gagnés; cela contribue à créer des conditions favorables à la croissance durable.

Deux objectifs soutiennent cette activité de programme : le premier, *Développement des capacités des entreprises*, favorise l'augmentation des capacités de gestion, d'innovation, d'adoption de technologies de pointe, de développement de marchés et d'intégration aux chaînes de production globalisées. Il encourage, notamment, le soutien aux organisations dédiées à l'amélioration des capacités stratégiques des PME afin de rehausser leur performance et de contribuer à leur adaptation. Le deuxième objectif, *Entreprises stratégiques*, appuie l'établissement et les premières phases d'expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région afin de consolider la base économique des régions.

Cette activité de programme vise principalement les PME et les OBNL et elle est soutenue par le programme de subvention et de contribution *Croissance des entreprises et des régions*.

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[40]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
73 759	*107 749*	*86 375*	*46*	*50*	*4*

Le total des autorisations est supérieur de 46 % aux dépenses prévues. Cette augmentation s'explique principalement par l'attribution de nouveaux fonds pour soutenir les collectivités vulnérables, par l'entremise du programme *Croissance des entreprises et des régions*, et pour la mise en œuvre de l'IPREFQ.

L'écart de 20 % entre le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à un rythme de dépôt de demandes de contribution moins rapide que prévu. Une partie des fonds non utilisés a été reportée à l'exercice financier 2011-2012.

[40] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Résultat attendu de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement
Les entreprises aidées sont performantes et concurrentielles.	Nombre d'entreprises engagées dans une démarche en gestion stratégique, en développement des marchés ou en gestion de la chaîne de valeur	1 550	Dépasse les attentes (2 186)
	Nombre d'entreprises innovantes engagées dans une démarche de gestion de l'innovation	200	Satisfait passablement aux attentes (157)
	Nombre d'entreprises innovantes en démarrage ou prédémarrage	125	Dépasse les attentes (168)
	Nombre de grandes entreprises ciblées dont les investissements réalisés ont des effets importants sur les emplois ou sur les entreprises environnantes	6	Dépasse les attentes (13)

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Au cours de la dernière année, alors que la reprise économique était fragile, les interventions de l'Agence ont soutenu les PME dans leurs efforts de croissance et de rehaussement de compétitivité en appuyant, notamment, des projets d'accroissement des capacités d'innovation, de développement de marchés, d'intégration aux chaînes de valeur et d'adoption de technologies de pointe.

Dans l'ensemble, le rendement obtenu par l'Agence en 2010-2011 à l'égard de l'activité de programme *Compétitivité des entreprises* dépasse les attentes présentées dans le RPP 2010-2011. Il répond à l'une des priorités de l'Agence en 2010-2011 : *Appuyer l'économie de demain en renforçant la productivité et la performance des PME.*

La valeur totale des 451 projets s'inscrivant dans cette activité de programme en 2010-2011 s'est élevée à 943,4 millions de dollars. De ce montant, 194,9 millions de dollars provenaient de l'Agence sur une base pluriannuelle. L'effet de levier est donc de 3,84, c'est-à-dire que pour chaque dollar investi par l'Agence, 3,84 dollars ont été investis par le promoteur et les autres sources de financement. L'Agence présente un effet de levier supérieur à celui de 2009-2010, qui s'élevait à 3,26.

Capacités stratégiques des entreprises

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

En 2010-2011, l'Agence a appuyé, directement ou par l'entremise de groupes intermédiaires, le développement des capacités stratégiques et la mise en œuvre de projets de développement au sein de 2 186 entreprises, soit 158 en gestion stratégique, 1 141 en développement des marchés et 887 en gestion de la chaîne de valeur. L'Agence a aussi appuyé 157 entreprises engagées dans une démarche de gestion de l'innovation, ce qui représente 43 entreprises de moins que prévu. Cela peut notamment s'expliquer par la faible commercialisation de l'innovation au Québec, par rapport aux autres provinces canadiennes, et par le contexte économique difficile qui n'incitait pas les PME à investir dans des projets d'innovation.

Degré d'atteinte des résultats finaux visés

Deux ans après la fin du financement par l'Agence, 47 % des entreprises aidées depuis 2007 dans le développement de leurs capacités stratégiques ont augmenté leur chiffre d'affaires, alors que 28 % des entreprises ont augmenté leurs ventes internationales. La force du dollar canadien et les difficultés rencontrées par les PME en ce qui a trait aux exportations vers les États-Unis, le principal partenaire économique du Canada, constituent des facteurs ayant limité les résultats atteints. Dans ce contexte, le seul fait de maintenir des ventes internationales pouvait s'avérer un défi pour les entreprises. Cela a donc pu conduire des entreprises à diversifier davantage leur marché.

Entreprises stratégiques

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

Malgré le contexte économique des dernières années, l'Agence a appuyé 168 entreprises innovantes en démarrage ou en prédémarrage, ainsi que 13 grandes entreprises dont les investissements réalisés devraient avoir des effets importants sur les emplois ou sur les entreprises environnantes, notamment chez les sous-traitants locaux.

Parmi les entreprises stratégiques appuyées :

Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)[41]

Description : Le CQIB est un incubateur d'entreprises situé à Laval et spécialisé dans les sciences de la vie et les technologies de la santé. Il offre des services de prédémarrage et de démarrage d'entreprises innovantes.

Contribution de l'Agence : 1 million de dollars, sur des coûts totaux de 8 millions de dollars.

Principaux résultats : Création de trois nouvelles entreprises incubées entre 2008 et 2011, générant la création de 38 emplois.

Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec

Parmi les 451 projets appuyés en 2010-2011 qui s'inscrivent dans l'activité de programme *Compétitivité des entreprises*, l'Agence a soutenu, au moyen de l'IPREFQ, 40 projets issus des collectivités touchées par la crise forestière, totalisant des dépenses de contributions de 11,3 millions de dollars. La majorité de ces projets visent le développement des capacités des entreprises à l'égard de la gestion de la chaîne de valeur et de la gestion de l'innovation.

[41] Il s'agit d'un exemple de projet utilisé dans les études de cas réalisées pour l'évaluation sommative du programme *Croissance des entreprises et des régions*. Le rapport d'évaluation sera achevé en 2011-2012.

Initiative du *Plan d'action économique du Canada*

Le Réseau Entreprises Canada (REC), appuyé dans le cadre du PAEC, s'inscrit dans l'activité de programme *Compétitivité des entreprises*. Durant la dernière année, l'Agence a dépensé 1,9 million de dollars pour cette initiative. L'information plus détaillée sur les ressources financières et sur le rendement du REC est présentée à la section 2.9 (*Sommaire des initiatives du Plan d'action économique du Canada*).

Leçons apprises

Dans une période marquée par un dollar canadien fort et par des difficultés économiques aux États-Unis, où est acheminée une part importante des exportations des entreprises québécoises, l'appui au développement et à la diversification des marchés des entreprises québécoises s'avère incontournable. Durant la dernière année, l'Agence a ainsi aidé un bon nombre d'entreprises à développer leurs marchés. Durant la prochaine année, l'Agence continuera son soutien aux projets susceptibles de renforcer les capacités des entreprises à mener à bien leurs démarches d'internationalisation. Elle les aidera à repérer et développer de nouveaux marchés, à commercialiser plus efficacement leurs produits et services à l'international et à développer des relations d'affaires et des partenariats profitables pour contribuer à l'amélioration de leur compétitivité à l'échelle mondiale.

2.6 Activité de programme : *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme améliore la compétitivité internationale des régions en valorisant leurs avantages compétitifs sur la scène internationale. Elle comprend deux objectifs. Le premier, *Pôles de croissance*, est de développer et consolider des pôles de croissance, en favorisant l'innovation et le réseautage des acteurs du savoir (les universités et les institutions et centres de recherche, les entreprises et groupes d'entreprises ainsi que les organismes de courtage de technologies), le développement d'une masse critique du savoir, de même que la valorisation et le transfert technologiques.

Le second objectif, *Promotion internationale des régions*, constitue à mettre en valeur la compétitivité internationale des régions du Québec en privilégiant la promotion intégrée des facteurs de localisation (la main-d'œuvre, l'accès au marché, les infrastructures, les coûts, etc.), l'attraction des investissements directs étrangers et les réinvestissements par les entreprises étrangères déjà établies au Québec.

Cette activité de programme est principalement destinée aux PME et aux OBNL et elle est appuyée par le programme *Croissance des entreprises et des régions*, un programme de subvention et de contribution.

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[42]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
33 541	*39 847*	*39 413*	*30*	*29*	*(1)*

Le total des autorisations est supérieur de 19 % aux dépenses prévues. Cette augmentation s'explique principalement par l'attribution de nouveaux fonds pour soutenir les collectivités vulnérables, par l'entremise du programme *Croissance des entreprises et des régions*, et pour la mise en œuvre de l'IPREFQ. Les dépenses réelles correspondent au total des autorisations.

Résultat attendu de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement
Les secteurs et les régions améliorent leur positionnement concurrentiel.	Nombre de grappes et réseaux en développement	8	Dépasse les attentes (21)
	Nombre de projets de recherches appliqués et de transferts technologiques réalisés	80	Dépasse les attentes (263)

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

En appuyant le développement des pôles de compétitivité et la promotion des collectivités québécoises, l'Agence a contribué à l'amélioration de la compétitivité internationale des collectivités et à l'intégration de celles-ci dans l'économie du savoir.

Dans l'ensemble, le rendement obtenu par l'Agence en 2010-2011 à l'égard de l'activité de programme *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* dépasse les cibles fixées dans le RPP correspondant.

La valeur totale des 82 projets s'inscrivant dans cette activité de programme en 2010-2011 s'est élevée à 348,2 millions de dollars. De ce montant, 126,4 millions de dollars provenaient de l'Agence sur une base pluriannuelle. L'effet de levier est donc de 1,75, c'est-à-dire que pour chaque dollar investi par l'Agence, 1,75 dollar a été investi par le promoteur et les autres sources de financement. L'Agence présente un effet de levier inférieur à celui de 2009-2010, qui s'élevait à 2,01.

[42] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Pôles de croissance

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

En 2010-2011, des dépenses de contribution de 2,3 millions de dollars en appui à 21 réseaux d'affaires et grappes sectorielles en développement dans les secteurs prioritaires de l'Agence ont été effectuées. Cet appui de l'Agence visait la réalisation de plans et d'études en vue de développer leurs capacités, ainsi que la mise en œuvre de projets de développement avec les entreprises.

L'Agence a aussi appuyé, en 2010-2011, 263 projets de recherche appliquée et de transferts technologiques[43]. Durant l'année, un effort particulier a été réalisé par l'Agence pour aider les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) à offrir des services aux entreprises visant à améliorer leurs capacités d'innovation. L'Agence a dépensé plus de 5 millions de dollars, principalement pour l'achat d'équipements spécialisés, pour appuyer une douzaine de centres situés dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Au terme des projets, 400 PME pourraient bénéficier des services de ces centres.

L'Agence a appuyé des projets de transferts technologiques qui visent à améliorer le positionnement concurrentiel d'un secteur sur le plan mondial. Parmi ces projets :

Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM)[44]

Description : Appui du CRBM, situé dans la région du Bas-Saint-Laurent, pour son fonctionnement et l'acquisition d'équipements spécialisés et complémentaires dans le but de stimuler la croissance du secteur des biotechnologies marines par la recherche, le développement et le transfert d'innovation.

Contribution de l'Agence : 3,3 millions de dollars sur des coûts totaux de 13,2 millions de dollars

Principaux résultats :
- Participation de 101 entreprises aux activités visant les transferts technologiques
- Acquisition de licences par quatre entreprises
- Essaimage de deux nouvelles entreprises
- Création de 65 emplois à temps plein dans les entreprises technologiques

Degré d'atteinte des résultats finaux visés

Depuis 2007, l'appui de l'Agence à l'égard des centres de recherche et de développement a contribué à la réalisation de plus de 1 000 projets de recherche et de développement de technologies. De plus, les transferts technologiques réalisés ont contribué à ce que 32 PME obtiennent des licences ou adoptent des technologies.

[43] Au moment de l'établissement des cibles pour 2010-2011, deux projets générant chacun, en moyenne, une centaine de transferts technologiques par année n'avaient pas été pris en considération. Cela explique en partie l'écart entre la cible et le résultat obtenu.

[44] Il s'agit d'un exemple de projet utilisé dans les études de cas réalisées pour l'évaluation sommative du programme *Croissance des entreprises et des régions*. Le rapport d'évaluation sera achevé en 2011-2012.

Promotion internationale des régions

Rendement observé des projets financés en 2010-2011

Durant la dernière année, trois organismes de promotion internationale mettant en valeur les facteurs de localisation des régions du Québec ont bénéficié du soutien de l'Agence. Par exemple, en 2010, Montréal International a réalisé une étude sur les principaux attraits en sol montréalais[45].

Degré d'atteinte des résultats finaux visés

Les projets de promotion internationale des régions appuyés depuis 2007 ont favorisé l'établissement ou le réinvestissement de 88 entreprises étrangères au Québec, ainsi que le soutien à l'implantation ou au maintien de 17 organisations internationales (OI), dont 15 sont toujours établies. Selon une étude réalisée pour Montréal International, les retombées économiques nettes récurrentes des organisations internationales établies à Montréal sont significatives. En 2007, la valeur ajoutée générée par les OI établies à Montréal est évaluée à plus de 193 millions de dollars[46].

Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec

Parmi les 82 projets appuyés en 2010-2011 qui s'inscrivent dans l'activité de programme *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions*, l'Agence a soutenu, au moyen de l'IPREFQ, 10 projets qui visent principalement la réalisation de transferts technologiques et dont les dépenses de contribution se sont élevées à 4,1 millions de dollars.

Leçons apprises

L'intensification des liens entre les institutions et organismes de recherche et les PME contribue à l'amélioration des capacités d'innovation des entreprises bénéficiant de transferts technologiques. En 2010-2011, l'Agence a commencé à intensifier son soutien aux projets de transfert technologique, notamment en appuyant plusieurs centres collégiaux de transfert de technologie. Ces efforts, qui se poursuivront durant la prochaine année, ont été entamés en vue de répondre à l'une des priorités fixées par l'Agence pour 2011-2012 : *Aider les PME à devenir plus concurrentielles.*

[45] L'étude *Indicateurs d'attractivité du Grand Montréal 2010-2011* est disponible à l'adresse suivante : http://www.montrealinternational.com/publications-investir.

[46] SECOR Conseil, *Les retombées économiques associées aux activités des organisations internationales — une réactualisation pour l'an 2007*, présenté à Montréal International, février 2009.

2.7 Activité de programme : *Politiques, programmes et initiatives*

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de bénéficier d'une action fédérale adaptée, cohérente et efficace qui produit des retombées socio-économiques, notamment en créant et en diffusant des connaissances à l'égard du développement économique utiles pour les acteurs du développement, et en saisissant des occasions d'affaires et de développement. Quatre objectifs soutiennent cette activité de programme : analyse et recherche; politiques et programmes; représentation et influence; et coopération et collaboration.

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[47]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
5 271	*5 000*	*5 712*	*44*	*51*	*7*

L'écart entre les dépenses prévues, le total des autorisations et les dépenses réelles constitue une variation minimale dans le cadre d'une gestion normale des opérations.

Résultat attendu de l'activité de programme	**Indicateur de rendement**	**Cible**	**État du rendement**
Les collectivités et les régions du Québec bénéficient d'une action fédérale (politiques, programmes et initiatives) adaptée, cohérente et efficace qui génère des retombées socio-économiques et les collectivités et les régions du Québec peuvent saisir des occasions de développement. Le processus de commercialisation de l'innovation génère des retombées économiques et sociales à moyen et à long terme.	Mesure par laquelle les projets d'analyse et de recherche en matière de politiques sont utiles	Production et diffusion de connaissances sur les enjeux, les problématiques et les meilleures pratiques en développement régional	Satisfait à toutes les attentes

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Le rendement obtenu par l'Agence en 2010-2011 à l'égard de l'activité de programme *Politiques, programmes et initiatives* satisfait aux attentes. En plus de produire et de diffuser des connaissances sur les enjeux, les problématiques et les meilleures pratiques en développement régional, l'Agence a aussi posé des actions à l'égard de chacun des objectifs liés à l'activité de programme dans le but d'accroître la vitalité des collectivités et de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises et des régions du Québec.

[47] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Analyse et recherche

L'Agence a aidé les acteurs du développement à disposer de faits et de données pour éclairer leurs réflexions et faciliter leur prise de décision en lien avec les tendances, les défis et les enjeux de développement. Les principales activités à cet égard incluent :

- La mise en œuvre du programme *Études en développement régional*, dont l'objectif est de générer et diffuser des connaissances en développement économique régional utiles pour les acteurs de développement. Suivant l'appel d'offres lancé en 2009, l'Agence a approuvé cinq projets, dont quatre qui ont eu des dépenses en 2010-2011.
- La participation de l'Agence à trois accords de collaboration de recherche menant à :
  - 14 études et huit présentations avec le Centre du Commerce et des investissements internationaux du *Conference Board* du Canada[48]
  - Huit études avec le Centre Métropolis du Québec[49]
  - Une cinquantaine de bulletins du Réseau de veille sur les pratiques ingénieuses d'innovation[50]
- La tenue de deux tables rondes sur l'économie verte et la mise en valeur des ressources naturelles, et sur l'innovation et la commercialisation organisées par l'Agence[51].

Politiques et programmes

L'Agence a poursuivi ses efforts en matière de politiques et de programmes. Ces efforts permettent de répondre aux besoins des collectivités et des régions du Québec par l'élaboration de politiques, de programmes, d'initiatives et de lignes directrices adaptés et cohérents. Les principales réalisations à cet égard durant la dernière année sont :

- L'obtention des fonds et la mise en œuvre de l'IPREFQ afin de renforcer et d'accroître l'activité économique des zones touchées par la crise forestière en mettant l'accent sur la création et le maintien des emplois et sur une performance accrue des PME.
- L'élaboration d'un cadre stratégique en vue du renouvellement des programmes, prévu en 2012, afin de s'assurer que ces derniers soient cohérents avec les priorités gouvernementales, les réalités et les défis des régions et des PME du Québec et les nouvelles approches reconnues en développement régional.

[48] Disponibles à l'adresse suivante : http://www.conferenceboard.ca/ITIC

[49] Disponibles à l'adresse suivante : http://im.metropolis.net/frameset_f.html

[50] Disponibles à l'adresse suivante : http://www.rqsi.ulaval.ca/fr/bulletin.php

[51] Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur le site Web : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/tables.html.

Représentation, influence et collaboration

En 2010-2011, l'Agence a poursuivi ses efforts en matière de représentation, d'influence et de collaboration. Ces efforts ont permis aux régions et aux collectivités du Québec de tirer profit d'actions qui influent sur les décisions du gouvernement en matière de développement économique afin qu'elles soient mieux adaptées aux réalités particulières des régions. Ces efforts favoriseront aussi une action concertée avec les partenaires fédéraux et autres lorsque se présenteront des enjeux, des besoins ou des occasions. Plus spécifiquement, les efforts déployés par l'Agence durant la dernière année se traduisent par :

- La réalisation de sept missions commerciales, journées de l'industrie ou journées de sensibilisation auxquelles plus de 200 entreprises ont participé dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique des retombées industrielles et régionales* et du *Programme des avions de chasse interarmées* (F-35). Par exemple, l'Agence a organisé, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et Ressources Naturelles Canada, une mission commerciale en France et en Italie. Cette mission visait à développer les marchés français et italien des produits du bois pour les entreprises du Québec.
- La participation de l'Agence aux travaux du Comité des politiques sur le développement territorial de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui est le principal forum international de discussion et d'échanges sur l'expérience conduite dans le champ des politiques régionales.
- La participation de l'Agence à des communautés de pratique des CLOSM (communautés des langues officielles en situation minoritaire du Québec) afin de renforcer les liens de communication entre les bureaux d'affaires de l'Agence et les organismes des communautés anglophones. Ces activités s'inscrivent entre autres dans le cadre de l'*Initiative de développement économique*, qui découle de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*.
- La collaboration avec des représentants des fonds nationaux pour l'innovation et le développement durable et avec des organismes de développement de politiques énergétiques, pour cibler des occasions visant à optimiser la participation du Québec à la migration vers une économie à énergie verte. L'Agence participe également au groupe de travail interministériel sur la *Feuille de route technologique du Canada sur l'énergie éolienne*, qui travaille à la définition et à la formulation d'orientations, pour le gouvernement du Canada, sur l'énergie éolienne et les énergies propres.
- La collaboration accrue avec le gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre du FAC, du PILC, et de l'*Initiative d'appui au développement des croisières internationales*[52] *sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay*. L'Agence a également collaboré avec le gouvernement du Québec pour effectuer la promotion des secteurs et des entreprises du Québec dans le cadre des grands projets du gouvernement fédéral, et ce, afin de maximiser les retombées industrielles au Québec.

[52] www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/demande/croisiere.html

Leçons apprises

Durant la dernière année, l'Agence a continué d'exercer un leadership auprès des autres agences et ministères fédéraux en matière de politiques et de représentation pour l'avancement d'initiatives et de projets stratégiques au Québec nécessitant leur appui et des décisions nationales.

Par ses activités de liaison, de représentation et de collaboration, l'Agence contribue à réaliser des priorités du gouvernement ainsi qu'à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité et la performance des entreprises et des régions du Québec. L'Agence a intensifié ses efforts de liaison et de collaboration avec le gouvernement du Québec et avec les autres institutions actives en matière de développement économique.

2.8 Activité de programme : *Services internes*

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance; services des communications; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion des finances; services de gestion de l'information; services des technologies de l'information; services de gestion des biens; services de gestion du matériel; services de gestion des acquisitions; services de gestion des voyages; et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non à un programme particulier.

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Total des autorisations[53]	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
21 311	*23 621*	*23 895*	*146*	*165*	*19*

Le total des autorisations est supérieur de 11 % aux dépenses prévues. Cette augmentation s'explique principalement par l'attribution de nouveaux fonds pour les collectivités vulnérables et l'IPREFQ et par le report de fonds obtenus en 2009-2010.

L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles est peu significatif. Il s'agit d'un écart financier minimal dans le cadre d'une gestion normale des opérations.

L'écart entre les dépenses réelles et prévues représente 2,6 millions de dollars et est principalement constitué de salaires. En conséquence, ce montant finance les 19 ETP qui se sont ajoutés.

[53] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Les services de gestion et de surveillance comprennent les services de vérification interne et les services d'évaluation de l'Agence. Le Comité ministériel de vérification (CMV) de l'Agence s'est réuni à plusieurs reprises en 2010-2011, permettant des discussions sur une gamme d'enjeux dans les domaines de la gestion du risque, du contrôle interne et de la gouvernance. Les membres du Comité ont obtenu un degré d'assurance élevé que globalement, des mécanismes appropriés étaient en place à ces égards, notamment par l'entremise des travaux de vérification interne et des activités de reddition de compte réalisées.

En 2010-2011, le CMV a examiné plusieurs rapports et mécanismes en place au sein de l'Agence. Il a ainsi fourni des conseils à l'administratrice générale et aux intervenants de l'Agence impliqués, notamment à l'égard des éléments suivants : le profil de risques 2011-2012 de l'Agence; le *Plan triennal de vérification interne fondé sur les risques*; les rapports de vérification interne traitant de l'efficacité et de l'efficience des contrôles en place pour livrer les initiatives du PAEC et ceux traitant des mécanismes de gestion liés à la livraison des programmes d'infrastructures; les états financiers de l'Agence; les rapports au Parlement (RPP, RMR); la structure de gouvernance; et la planification annuelle intégrée.

En 2010-2011, les membres du Comité ministériel d'évaluation ont discuté d'enjeux relatifs à l'évaluation, ont approuvé différents cadres et rapports d'évaluation et ont effectué le suivi des recommandations d'évaluations antérieures. Les travaux liés aux évaluations des programmes *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises des régions* ont fait l'objet de trois présentations au Comité. Chacun des enjeux déterminés dans la *Politique sur l'évaluation*, soit la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'économie, a fait l'objet d'une présentation. Les observations tirées de ces évaluations vont servir à appuyer le renouvellement des programmes de l'Agence.

2.9 Sommaire des initiatives du *Plan d'action économique du Canada*

En 2009, en plus de ses programmes réguliers, l'Agence a mis en place des initiatives ponctuelles d'une durée de deux ans en appui aux collectivités et aux secteurs les plus touchés par le ralentissement économique.

Initiative : *Fonds d'adaptation des collectivités* (FAC)

Depuis 2009, le FAC a contribué à atténuer, à court terme, les impacts du ralentissement économique en contribuant à la création et au maintien d'emplois, tout en répondant aux défis de transition et d'ajustement des collectivités. Les détails portant sur le rendement et sur les dépenses associées au FAC sont présentés à la section 2.4 (*Mesures spéciales d'intervention*).

Initiative : Programme *Infrastructures de loisirs Canada* (PILC)

Le PILC est une initiative nationale visant à contribuer à atténuer les effets de la dernière récession mondiale en augmentant la valeur totale des activités de construction liées aux infrastructures de loisirs. Le gouvernement du Canada a pris la décision de prolonger ce programme, initialement prévu pour une durée de deux ans, jusqu'au 31 octobre 2011. Les projets financés par le PILC visent principalement à moderniser, réparer, remplacer ou agrandir des infrastructures de loisirs existantes telles que des piscines, des arénas et des terrains de sports. Les détails portant sur le rendement et sur les dépenses associées au PILC sont présentés à la section 2.3 (*Infrastructure*).

Initiative : *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable*

Le *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable* a permis la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable à partir d'une source souterraine ainsi que la construction d'un réservoir et d'une station de pompage. Les détails portant sur le rendement et sur les dépenses associées au programme sont présentés à la section 2.3 (*Infrastructure*).

Initiative : *Réseau Entreprises Canada* (REC)

2010-2011

Ressources financières *(en milliers de dollars)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations[54]	Dépenses réelles
–	*1 878*	*1 874*

Au moment de la rédaction du RPP 2010-2011, le montant des dépenses prévues pour le REC n'était pas déterminé.

Dans le cadre du PAEC, l'Agence avait prévu un financement de 3,8 millions de dollars pour une période de deux ans aux deux centres de services au Québec de Réseau Entreprises Canada, soit Info entrepreneurs à Montréal et Ressources Entreprises à Québec. L'Agence a ainsi dépensé 1,9 million de dollars en 2009-2010 et 1,9 million de dollars en 2010-2011 pour le REC. Ces centres de services fournissent des services d'information d'affaires et des services de référence pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées. Au cours des deux dernières années, les centres de services d'Entreprises Canada ont répondu à 56 143 demandes d'information, dont 30 332 en 2010-2011.

[54] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Initiative : *Pavillon de l'éducation physique et des sports* (PEPS) de l'Université Laval

2010-2011		
Ressources financières *(en milliers de dollars)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations[55]	Dépenses réelles
–	*750*	*1 277*

Au moment de la rédaction du RPP 2010-2011, le montant des dépenses prévues pour le PEPS n'était pas déterminé. L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles s'explique par le report de dépenses prévues pour l'exercice financier 2009-2010 à celui de 2010-2011.

L'Agence a dépensé 4,5 millions de dollars pour le PEPS de l'Université Laval, dont 3,2 millions de dollars ont été dépensés en 2009-2010 et 1,3 million de dollars en 2010-2011. Ce financement a permis d'augmenter la capacité d'accueil pour la tenue d'événements majeurs et d'élargir la programmation des activités sportives.

[55] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par activité de programme constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Principales données financières

Les principales données financières présentées dans ce rapport visent à établir un survol du fonctionnement et de la situation financière de l'Agence. Les états financiers non vérifiés sont préparés conformément aux principes de la comptabilité d'exercice.

Les dépenses réelles présentées dans les tableaux précédents ont été préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers qui suivent ont été préparés conformément à la comptabilité d'exercice. Des tableaux rapprochant ces deux méthodes comptables sont présentés dans les notes complémentaires aux états financiers de l'Agence (note 3).

Bilan financier résumé au 31 mars 2011

Résumé de la situation financière Au 31 mars 2011 *(milliers de dollars)*	**Variation en %**	**2010-2011**	**2009-2010 (redressé)**
Total des actifs	73 %	437 676	252 569
Total des passifs	158 %	229 041	88 802
Avoir du Canada	27 %	208 635	163 767
	73 %	**437 676**	**252 569**

Résumé des opérations financières Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 *(milliers de dollars)*	**Variation en %**	**2010-2011**	**2009-2010 (redressé)**
Total des dépenses	17 %	403 814	346 605
Total des revenus	(22 %)	700	895
Coût net des opérations	17 %	**403 114**	**345 710**

3.2 Graphiques des principales données financières

Pour la période se terminant le 31 mars 2011

3.2.1 Les actifs

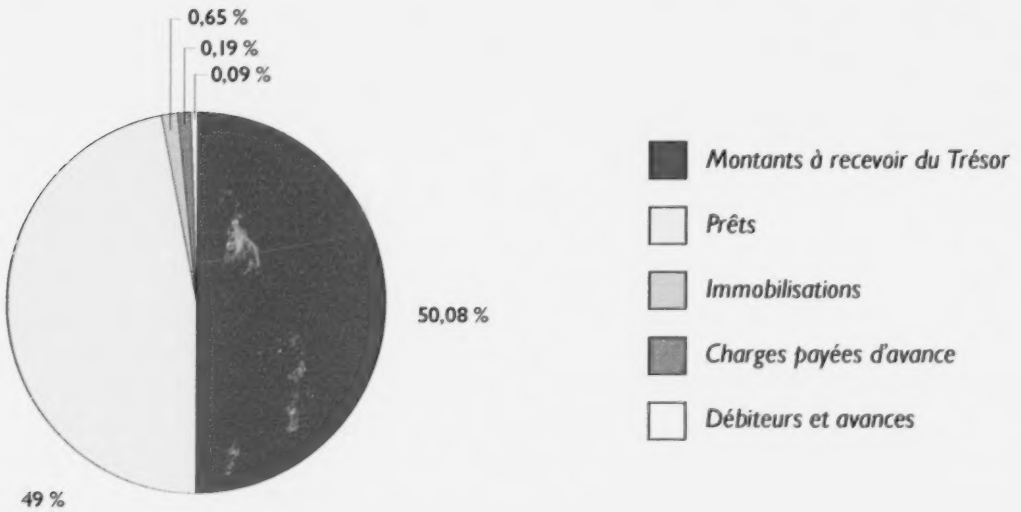

- Au 31 mars 2011, les actifs se chiffraient à 437,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 73 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent.

- Les montants à recevoir du Trésor et les prêts constituent les plus grandes composantes des actifs et représentent respectivement 50 % et 49 % des actifs de l'Agence, soit 219,2 millions de dollars pour les prêts et 214,5 millions de dollars de montants à recevoir du Trésor. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des prêts émis et à l'augmentation des montants à recevoir du Trésor provenant des créditeurs à la fin de l'exercice pour lesquels l'Agence recevra les fonds au courant d'un autre exercice.

- Les comptes débiteurs ont représenté 0,1 %, les charges payées d'avance, 0,2 %, et les immobilisations, 0,7 % du total des actifs.

- Durant l'exercice en 2010-2011, l'Agence a adopté la nouvelle norme comptable du Conseil du Trésor, soit la NCCT 1.2 : États financiers des ministères et organismes. Ainsi, l'Agence est tenue de déclarer les montants à recevoir du Trésor parmi ses éléments d'actif dans l'état de la situation financière. En vue de se conformer à cette norme, les montants à recevoir de 2009-2010 ont également été redressés afin de faciliter la comparaison des données d'une année à l'autre.

3.2.2 Les passifs

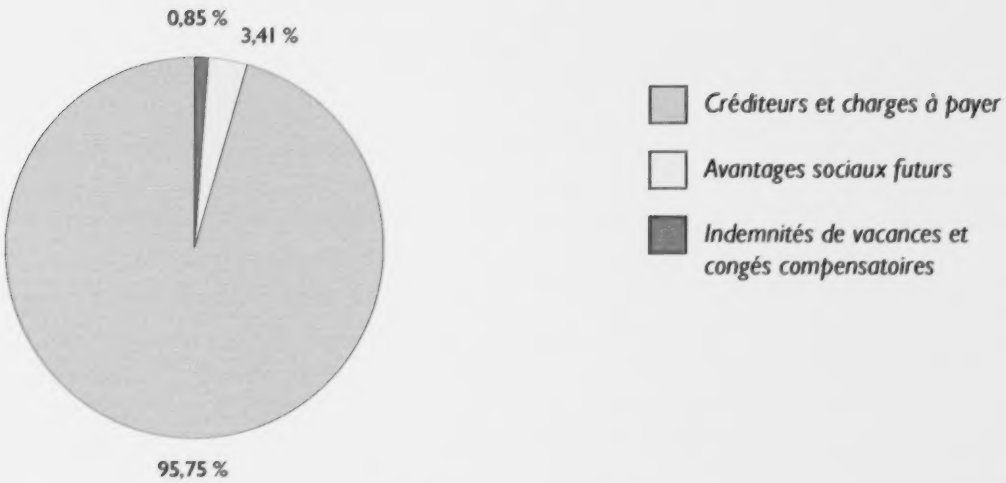

- Le total des passifs s'élevait à 229 millions de dollars à la fin de 2010-2011, une augmentation de 158 % par rapport au total des passifs de 2009-2010. L'augmentation est attribuable en grande partie aux créditeurs de fin d'exercice passant de 80,3 millions de dollars en 2009-2010 à 219,3 millions de dollars en 2010-2011, soit une variation de 173 %. Cette hausse provient de l'augmentation marquée des créditeurs inscrits en vertu des ententes avec Infrastructure Canada, pour laquelle l'Agence administre et exécute les programmes.

- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 95,8 % du total des passifs pour un montant total de 219,3 millions de dollars.

- Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont de 1,9 million de dollars et les avantages sociaux, de 7,8 millions de dollars.

3.2.3 Les revenus

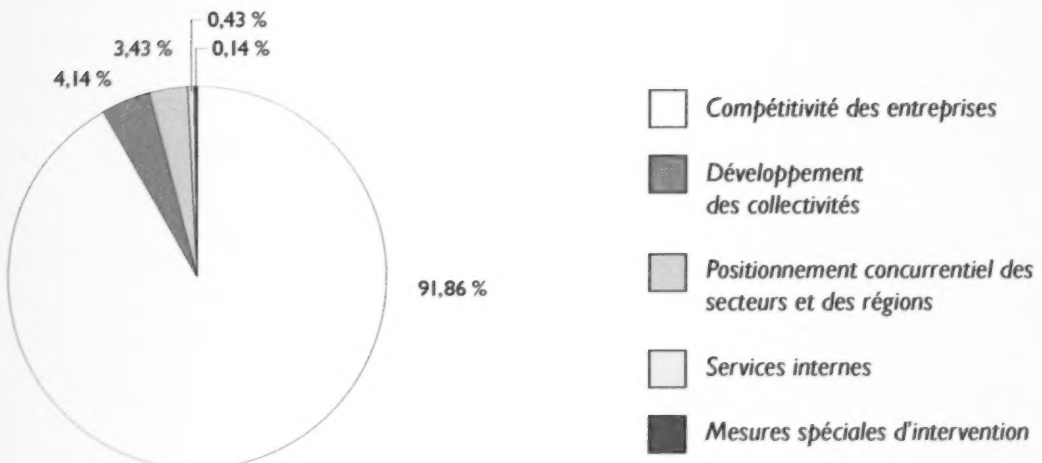

- Le total des revenus s'est chiffré à 700 000 dollars en 2010-2011, une diminution de 195 000 dollars (22 %) par rapport au total des revenus de l'exercice précédent.
- Les revenus de l'Agence proviennent majoritairement des intérêts perçus et des redevances dans le cadre des paiements de transfert, qui sont variables d'une année à l'autre. Une proportion de 91,9 % des revenus s'inscrit dans l'activité de programme *Compétitivité des entreprises*.

3.2.4 Les charges

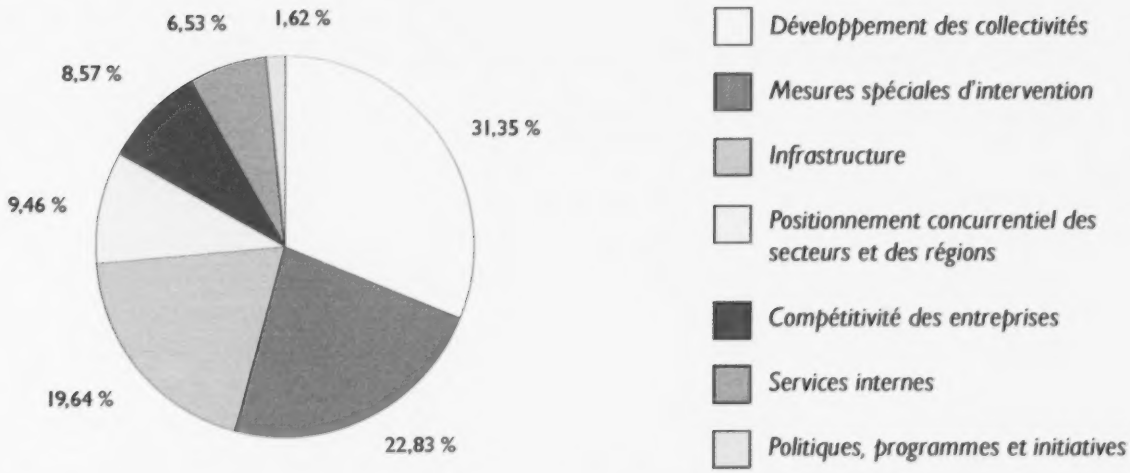

- Le total des charges s'élève à 403,8 millions de dollars en 2010-2011, une augmentation de 57,2 millions de dollars (17 %) par rapport au total des charges de l'exercice précédent.
- Les charges sont constituées principalement des contributions non remboursables et à remboursement conditionnel (qui totalisent 310,6 millions de dollars). La majorité des fonds, soit 126,7 millions de dollars, ont permis de favoriser le développement des collectivités du Canada.
- Le reste des fonds se répartit comme suit :
  - *Mesures spéciales d'intervention* : 92,3 millions de dollars
  - *Infrastructure* : 79,4 millions de dollars
  - *Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions* : 38,2 millions de dollars
  - *Compétitivité des entreprises* (PME) : 34,6 millions de dollars
  - *Services internes* : 26,2 millions de dollars
  - *Politiques, programmes et initiatives* : 6,5 millions de dollars.
- Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 1,6 million de dollars par rapport à 2009-2010. Cette hausse est principalement attribuable à une variation des charges salariales.

3.3 États financiers

Les états financiers non vérifiés de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ainsi que l'annexe de la déclaration de responsabilité de la direction se trouvent sur le site Web de l'Agence à : www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html.

3.4 Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le RMR 2010-2011 est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp.

Tableau : Sources des revenus non disponibles
Le tableau illustre les revenus et fournit une perspective historique de ceux-ci. Les revenus sont essentiellement composés des remboursements sur les contributions remboursables accordées par l'Agence.

Tableau : Frais d'utilisation
Le tableau présente les revenus et les coûts liés aux frais d'utilisation.

Tableau : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)
Le tableau rend compte des résultats des PPT par rapport aux engagements et aux résultats prévus énoncés dans le RPP 2010-2011, là où le montant du transfert a dépassé cinq millions de dollars.

Tableau : Achats écologiques
Le tableau résume les initiatives et les résultats atteints par l'Agence à l'égard de l'intégration de considérations relatives au rendement environnemental dans les processus de prise de décision en matière d'achat. Les objectifs et les résultats atteints relativement aux achats écologiques sont également présentés.

Tableau : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
Le tableau fournit une liste des réponses données aux rapports des comités parlementaires, aux rapports du vérificateur général du Canada et aux vérifications externes concernant les activités de l'Agence en 2010-2011.

Tableau : Vérifications internes et Évaluations
Le tableau fournit une liste des rapports de vérification interne et d'évaluation.

4 AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Programmes de l'Agence :
www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/index.html

Organigramme de l'Agence :
www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/organigramme/organigramme.html

Liste des bureaux d'affaires :
www.dec-ced.gc.ca/fra/bureaux-affaires/affaires.html

Liste des annexes

Les annexes peuvent être consultées sur le site Web de l'Agence :
www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

Annexe 1 : Méthodologie liée à la mesure du rendement de l'Agence

Annexe 2 : Notes techniques sur les données de rendement et échelle d'évaluation de l'état du rendement

4.1 Coordonnées de la personne-ressource à l'Agence

Marie Lemieux
Directrice générale
Direction générale du rendement ministériel

Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2T9
Téléphone : 514-496-2482 • Télécopieur : 514-283-8080
Courriel : marie.lemieux@dec-ced.gc.ca